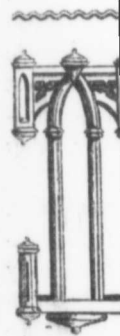




NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII



s'annonce, à
faveur des e
criptibles d
a parlé à la
du cœur n'é
Pour nou
pieds, au j
fond de no
GLOIRE, R

XVII^{me} ANNÉE

1901

1^{er} MARS

N° 3



Revue du Tiers-Ordre

—* et de la *—

Terre-Sainte

Au Pontife-Roi



L'UNIVERS entier est en admiration devant l'auguste Vieillard du Vatican. Malgré son grand âge, il gouverne l'Eglise de Dieu avec tant de sagesse, de prévoyance et de fermeté! La France chrétienne, surtout, lui doit, aujourd'hui plus que jamais, sa reconnaissance et son amour. Aux jours des luttes intestines, il a élevé la voix pour lui recommander la charité, l'union et la paix.

Aux premiers jours de la persécution qui s'annonce, il l'élève encore, haute et ferme, pour revendiquer, en faveur des opprimés de la force et de la haine, les droits imprescriptibles de l'égalité, de la justice et de la liberté! Toujours il a parlé à la France avec l'affection d'un Père! Pourquoi ce cri du cœur n'est-il pas compris de tous?

Pour nous, fils de l'Eglise et de la France, prosternés à ses pieds, au jour anniversaire de son glorieux couronnement, du fond de notre âme nous poussons ce cri :

GLOIRE, RECONNAISSANCE, AMOUR AU PONTIFE-ROI, LÉON XIII.

3 mars 1901.

LETTRE ENCYCLIQUE
DE
SA SAINTETE LE PAPE LEON XIII
De Jésus-Christ Rédempteur

(Suite)

G R autant il est nuisible et funeste de sortir de la voie, autant d'abandonner la vérité. Or, la vérité première, absolue, essentielle, c'est Jésus-Christ, puisqu'il est le Verbe de Dieu, consubstantiel et coéternel au Père, un avec lui. *Je suis la voie et la vérité.* Si donc la raison humaine cherche la vérité, qu'elle obéisse avant tout à Jésus-Christ, et se repose avec assurance sur son enseignement, convaincue que par la bouche de Jésus-Christ, c'est la vérité même qui parle. Les ordres de choses sont innombrables, où l'esprit humain, comme en un champ fécond, et qui d'ailleurs lui est propre, peut donner libre carrière à ses études et spéculations ; et cela, non seulement avec l'aveu de la nature, mais à sa demande expresse. Ce qui est impie et viole la nature, c'est que l'esprit ne veuille pas se contenir dans ses propres bornes, et que, dépouillant la modestie qui lui convient, il méprise l'autorité du Christ enseignant. La doctrine, dont dépend notre salut, roule presque uniquement sur Dieu et les choses divines ; elle n'est pas née d'une sagesse humaine, le Fils de Dieu l'a puisée entièrement en son Père. *Les paroles que vous m'avez données, je les ai transmises* (1).

Elle embrasse donc nécessairement bien des choses, non, certes, contraires à la raison, ce qui est absolument impossible, mais placées à de telles hauteurs, que notre esprit est aussi incapable d'y atteindre, que de saisir Dieu tel qu'il est en lui-même. Mais, en vérité, s'il est tant de choses cachées et que la nature elle-même a enveloppées de mystère, choses dont l'explication échappe à toute sagacité humaine, et que pourtant nul homme de bon sens n'oserait révoquer en doute, c'est un flagrant abus de liberté que de n'admettre pas comme insaisissables à notre esprit, celles qui passent infiniment la nature entière. Ne vouloir point de dogme revient à ceci : ne vouloir point de religion chrétienne. Il

(1) Io. XVIII, 8.

faut de
dance
la ren
intellig

Tell
et à bc
pire so
té. Au
n'est n
traire,
excelle
rité, no
versel,
non au
muable
turel de
seignen
chose e
connais
même :
passion
des sert
la plus
vérité v

Il est
l'autorit
et opini
divine,
quelque
se chois
toujours
esprit a
cercle p
la raison
dans la
sammen
en châti

(1) II.

faut donc plier sa raison à une humble et respectueuse dépendance de Jésus-Christ : *in obsequium Christi* ; à ce point qu'on la rende captive de son autorité auguste, *Enchaînant toute intelligence dans la soumission au Christ* (1).

Telle est la sujétion dont Jésus-Christ nous fait ses tributaires ; et à bon droit, puisqu'il est Dieu, et que seul il a sous son empire souverain l'intelligence de l'homme, aussi bien que sa volonté. Au reste, asservir son esprit à Jésus-Christ, son maître, ce n'est nullement, pour l'homme, agir servilement, mais, au contraire, en parfaite convenance, soit avec sa raison, soit avec son excellence native. Par là, il se range volontairement sous l'autorité, non d'un homme, mais de Dieu son créateur et le roi universel, de qui il est le sujet par loi de nature ; et il s'enchaîne, non aux opinions d'un maître humain, mais à l'éternelle et immuable vérité. Et ainsi, il conquiert, du même coup, le bien naturel de l'esprit et la liberté. Car, la vérité qui procède de l'enseignement de Jésus-Christ met en lumière ce qu'est chaque chose en elle-même, et ce qu'elle vaut ; et si, pénétré de cette connaissance, l'homme y harmonise sa vie, il asservit non lui-même aux choses, mais les choses à lui-même, non la raison aux passions, mais les passions à la raison : et, affranchi de la pire des servitudes, qui est celle du péché et de l'erreur, il conquiert la plus précieuse des libertés : *Vous connaissez la vérité, et la vérité vous délivrera* (2).

Il est donc évident que ceux qui refusent pour leur esprit l'autorité de Jésus-Christ, mettent leur volonté en lutte ouverte et opiniâtre avec Dieu. Mais, pour s'être soustraits à la puissance divine, ils n'en sont pas plus libres ; ils tombent sous le joug de quelque autorité humaine ; on les voit, comme c'est l'ordinaire, se choisir quelqu'un, dont ils se font un maître toujours écouté, toujours révééré, toujours suivi. De plus, en fermant ainsi leur esprit au commerce des choses divines, ils le resserrent en un cercle plus étroit, et diminuent, pour celles même accessibles à la raison, ses aptitudes au progrès. Car, il n'y a pas peu d'objets dans la nature, que la lumière de la doctrine sacrée aide puissamment à expliquer ou à comprendre. Et il n'est pas rare, que, en châtement de leur orgueil, Dieu dérobe à ces hommes la vue

(1) II. Cor. x, 5.—(2) Io. VIII, 32.

du vrai, afin qu'ils soient punis par où ils ont péché. Pour ce double motif, on en voit souvent, quoique de grand génie et de science raffinée, tomber en des absurdités et des erreurs grossières, dont il n'y avait pas d'exemple.

Qu'il reste donc pour constant que, dans la vie chrétienne, l'intelligence doit être abandonnée totalement et sans réserve à l'autorité divine. Que si cette subordination de la raison à l'autorité humilie et afflige quelque peu l'orgueil, passion qui a tant d'empire sur nous, c'est une nouvelle preuve que, dans le chrétien, ce n'est pas la volonté seule qui doit savoir se beaucoup mortifier, mais encore l'esprit. Nous voudrions qu'ils s'en souvinssent, ceux qui rêvent et souhaitent même de voir s'établir dans la profession chrétienne, une discipline de foi et de mœurs, dont les préceptes beaucoup plus doux et plus indulgents à la nature humaine, ne nous demanderaient que peu ou point de mortification. Ceux-là ne comprennent pas suffisamment la portée de la foi et des institutions chrétiennes. Ils ne voient pas s'offrir à nous de toute part la *Croix*, exemplaire de vie et perpétuel étendard, pour tous ceux qui veulent, non en paroles seulement, mais en fait et en réalité, suivre Jésus-Christ.

Etre vie n'appartient qu'à Dieu. Les autres êtres participent à la vie, ne sont pas la vie. Mais, de toute éternité et par sa nature même, Jésus-Christ est vie, de même qu'il est vérité, parce qu'il est Dieu de Dieu. De lui, comme de la première et très auguste source, toute vie s'est écoulée et s'écoulera perpétuellement dans le monde : tout ce qui est, est par lui ; tout ce qui vit, vit par lui, parce que *toutes choses ont été faites par le Verbe, et que rien n'a été fait sans lui de ce qui a été fait.*

Ainsi, d'abord, pour la vie de nature. Mais nous avons déjà mentionné plus haut une vie bien meilleure et de beaucoup préférable, savoir la *vie de grâce*, don de la bonté de Jésus Christ, qui a pour heureuse conclusion la *vie de gloire*, à laquelle doivent se rapporter toutes nos pensées et tous nos actes. En ceci réside la substance de la doctrine et des lois chrétiennes, que *morts aux péchés, nous vivions à la justice* (1), c'est-à-dire à la vertu et à la sainteté, en quoi consiste, avec une ferme espérance de la béatitude éternelle, toute la vie morale des âmes. Mais, le vrai et

(1) I. Petr. II. 24.

propre
foi chri
sible de
père, a
qu'il fa
en effet
providé
propres
server

C'est
vertus
divine.
dignité,
gent m
régler l

Ce n
cette ra
turels.
ment to
grâce d
mettrai
sera jet
jeté au

Au s
cette h
nous n'
que, en
rité pul
oppress
d'elle-m
tions cl
se proj
adminis
de jour
les der
s'aperç
la sanct

(1) Ga

propre aliment de la justice, le seul qui convienne au salut, c'est la foi chrétienne. *Le juste vit de foi* . . . (1). *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* (2). Aussi, est-ce Jésus-Christ, générateur, père, auteur de la foi, qui conserve et soutient la vie morale ; ce qu'il fait principalement par le ministère de l'Eglise. C'est à elle, en effet, que, dans un dessein de miséricordieuse et très sage providence, il a confié, pour nous les appliquer, les moyens propres à engendrer en nous la vie dont nous parlons, à la conserver une fois engendrée, à la ranimer si elle venait à s'éteindre.

C'est pourquoi, la force s'anéantit, qui crée et conserve les vertus *salutaires*, si la discipline des mœurs se sépare de la foi divine. Et en effet, ils dépouillent l'homme de sa plus haute dignité, et, le faisant déchoir de la vie surnaturelle, le replongent misérablement dans la vie naturelle, ceux qui prétendent régler l'honnêteté des mœurs sur les seules données de la raison.

Ce n'est pas que l'homme ne puisse, par un droit usage de cette raison, discerner et observer bon nombre de préceptes naturels. Mais les discernerait-il tous et les observerait-il inviolablement toute sa vie, ce qu'il ne peut d'ailleurs que moyennant la grâce du Rédempteur, c'est vainement que, sans la foi, il se promettrait le salut éternel. *Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, il se desséchera, sera ramassé, jeté au feu, et brûlé* (3). *Qui n'aura pas cru, sera condamné* (4).

Au surplus, si nous voulons savoir ce que vaut en elle-même cette honnêteté contemprice de la foi, et quel fruit elle porte, nous n'avons que trop de réponses sous les yeux. D'où vient que, en dépit de tant d'efforts pour établir et accroître la prospérité publique, un malaise profond et toujours plus envahissant oppresse les sociétés ? Ils disent que la société civile se soutient d'elle-même, qu'elle peut prospérer sans le secours des institutions chrétiennes, et parvenir, de ses seules forces, au but qu'elle se propose. En conséquence, ils veulent que tout ce qui est administration publique soit laïcisé ; et c'est ainsi que l'on voit, de jour en jour, s'effacer des mœurs civiles et de la vie sociale les derniers vestiges de la religion de nos pères. Mais ils ne s'aperçoivent pas assez de ce qu'ils font. Supprimer, avec Dieu, la sanction du bien et du mal, c'est fatalement dépouiller les lois

(1) Galat. IIT, 41.—(2) Heb. XI, 6.—(3) Io. XV, 6.—(4) Mar. XV, 16.

de leur autorité la plus essentielle, c'est ruiner la justice, et briser par là les deux liens les plus fermes et les plus indispensables de toute société. De même, ôter l'espérance et l'attente des biens éternels, c'est fatalement allumer dans les cœurs la soif des biens terrestres, et pousser chacun à en tirer violemment à soi autant que lui permettront ses forces. Conséquences : jalousies, envies, haines ; machinations ténébreuses ; volontés poursuivant le renversement de toute puissance ; esprits méditant sur tous les points de la terre d'épouvantables ruines. Plus de paix au dehors, plus de sécurité au dedans : la vie publique troublée par de sinistres forfaits.

En un tel conflit de convoitises et parmi de si graves périls, il faut s'attendre, en tremblant, aux pires catastrophes, ou chercher en toute hâte un remède. Enchaîner les malfaiteurs, chercher à adoucir les mœurs populaires, détourner du crime par toutes les ressources des lois, c'est bien, c'est nécessaire ; ce n'est pas tout. C'est plus haut qu'il faut chercher la guérison des peuples : il faut faire appel à une force plus grande que n'est la force humaine, à une force qui atteigne les âmes, y ranime le sentiment du devoir, les rende meilleures — la force qui a déjà sauvé une fois le monde, alors qu'il s'effondrait sous le poids de calamités plus terribles encore. Rendez sa vie, redonnez sa force à l'esprit chrétien dans la société, en lui ôtant ses entraves, et la société sera régénérée. Le conflit des classes inférieures et supérieures s'apaisera de soi-même ; et un respect mutuel consacrera des deux côtés la légitimité des droits ; que pauvres et riches écoutent le Christ, et ils resteront également dans le devoir, les uns comprendront qu'ils doivent chercher le salut dans la justice et la charité, les autres, dans la modération et la tempérance. La société domestique, gardée par la crainte de Dieu qui commande et qui défend, retrouvera son assiette normale ; et aux yeux des peuples, les préceptes naturels eux-mêmes reprendront toute leur valeur, savoir, qu'il faut respecter l'autorité légitime et obéir aux lois, ne point faire de sédition, ne point tramer de complot. Oui, que la loi chrétienne préside à tout, que rien ne l'entrave, et l'ordre établi par la divine Providence se conservera sans effort, avec les fruits qui lui sont propres, la prospérité et la paix.

C'est donc le cri même du salut public, qu'à celui duquel

n'eût ja
retourn
tout en
comme
il est la
nisme d
tions de
du mar
l'artisan
là déper
car elle
richesse
mœurs e

C'est
tient un
en com
l'homme
Fils de
science
méprise
les chrét
de toute
prendre
droit et
se peut r
que sa d

A un t
Frères, v
et l'appl
vraie not
en lumiè
faits, ses
ges, du l
estimez q
les *droits*
leur parle
comme s
de sentin
cialement

n'eût jamais fallu s'éloigner, qui est la voie, la vérité et la vie, retournent, non les individus seulement, mais la société humaine tout entière. Il faut qu'en celle-ci le Christ rentre en maître, comme dans son domaine ; et que, puisant en lui la vie dont il est la source, on en empreigne toutes les parties et l'organisme de la chose publique : les prescriptions et les prohibitions des lois, les institutions populaires, les écoles, la législation du mariage et de la famille, le palais du riche, l'atelier de l'artisan. Et ce qui ne doit échapper à personne, c'est que de là dépend grandement cette civilisation si ardemment désirée ; car elle s'entretient et progresse, moins par les biens du corps, richesses et prospérité matérielle, que par ceux de l'âme, bonnes mœurs et pratique des vertus.

C'est l'ignorance, plus encore qu'une volonté perverse, qui tient un grand nombre d'hommes éloignés de Jésus-Christ : on en compte beaucoup, en effet, qui s'appliquent à l'étude de l'homme, beaucoup à l'étude du monde, fort peu à celle du Fils de Dieu. La première chose donc à obtenir, c'est que la science bannisse l'ignorance, afin que l'on ne répudie ni ne méprise plus Jésus-Christ sans le connaître. Nous adjurons tous les chrétiens, en quelques lieux qu'ils se trouvent, de s'appliquer de toutes leurs forces à connaître leur Rédempteur et à comprendre ce qu'il est. A peine l'auront ils regardé, d'un cœur droit et d'un esprit impartial, qu'ils verront clairement qu'il ne se peut rien concevoir de plus salutaire que sa loi, de plus divin que sa doctrine.

A un tel résultat contribueront merveilleusement, Vénérables Frères, votre autorité et vos efforts, en même temps que le zèle et l'application du clergé. Graver dans l'âme des peuples la vraie notion et, pour ainsi dire, l'image de Jésus-Christ ; mettre en lumière, par la plume et par la parole, sa charité, ses bienfaits, ses institutions, dans les écoles primaires, dans les collèges, du haut de la chaire, partout enfin où s'en offre l'occasion, estimez que c'est là votre premier devoir. Sur ce qu'on appelle les *droits de l'homme*, les foules en ont entendu assez ; qu'on leur parle enfin des droits de Dieu. Le temps y est favorable, comme suffisent à l'indiquer ce que nous avons dit du réveil de sentiments chrétiens au cœur d'un grand nombre, et plus spécialement tous ces témoignages de piété à l'égard du Rédempteur,

que nous légueurons, s'il plaît à Dieu, au siècle qui vient, comme gage d'un meilleur avenir.

Mais, comme il s'agit d'une chose dont nous ne pouvons attendre le bienfait que de la bonté divine, unis dans un même esprit de zèle et dans de communes et ardentes prières, faisons de persévérants efforts pour fléchir le Tout-Puissant, afin qu'ému de miséricorde, il ne laisse pas périr ceux qu'il a sauvés de son sang. Qu'il daigne regarder d'un œil propice cette génération qui a beaucoup péché, il est vrai, mais qui a tant et si cruellement souffert en expiation de ses fautes ; que, embrassant dans sa bonté les hommes de toute nation et de toute race, il se souvienne de sa propre parole : *Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi* (1).

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique en Notre-Seigneur.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 1^{er} novembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.



VIE ABREGÉE

DU

T. Rvd Père Arsène-Marie de Servières
Provincial des Frères-Mineurs

CHAPITRE DOUZIÈME

I. Mort du P. Arsène-Marie

NOS lecteurs se souviennent qu'au Chapitre Neuvième, nous leur avons dit comment au 28 mars 1898, le Vénéré Père Arsène quittait Montréal, tête et pieds nus, par un froid intense, pour se rendre à New-York et prendre le 29 le paquebot *La Bourgogne* qui devait le débarquer au Hâvre : la traversée fut heureuse ; le bon Père

(1) Ioan. XII, 32-

put dire
notre co
table et
Abbés 1

Vers
un repo
rien ne l

Je lai
vait être
Maitre s
en agoni
sier à sa
teur, qui

« Le k
pas desc
le trouva
répandu
constatè

« On j
triste no
quelle ép
de saluer
du Cana
oppressé,

On co
que des e
le font :
N.-D. de
reçoit l'e
récite les
fois, il se
naissance
inconsciè
humaines
son intelli
aux sens,
son âme l
du moura
font press

put dire à bord la Sainte Messe, tous les matins. Il arriva à notre couvent de Paris le 7 mars à 8½ h. du soir, il se mit à table et prit quelque nourriture, en compagnie des deux Pères Abbés Trappistes qui avaient fait la traversée avec lui.

Vers 10 h., le P. Arsène se retira à sa cellule pour prendre un repos dont il avait un évident besoin ; mais, quoiqu'exténué, rien ne faisait prévoir la crise fatale qui allait se produire.

Je laisse ici la plume au R. P. Norbert lui-même : « Il pouvait être 10 hrs. C'était le moment où, à pareil jour, le Divin Maître s'était retiré dans la grotte de Gethsémani et était entré en agonie ; ce fut l'heure aussi, probablement, où il voulut associer à sa douleur, à sa passion et à son agonie, son fidèle serviteur, qui n'avait demandé qu'à souffrir en étant caché.

« Le lendemain matin, Vendredi Saint, comme on ne voyait pas descendre le Père Provincial, on entra dans sa cellule et on le trouva sans connaissance, les yeux fermés, une pâleur mortelle répandue sur ses traits. Les médecins prévenus accoururent et constatèrent une congestion cérébrale.

« On juge de la stupeur de la communauté en apprenant la triste nouvelle. Quel coup de foudre pour tous les religieux, quelle épreuve cruelle ! On se réjouissait à la pensée de voir et de saluer le cher Père Provincial, de lui demander des nouvelles du Canada et de son voyage, et il est là, sans connaissance, oppressé, en butte aux affres de la mort ! »

On comprend le danger, la gravité de la maladie, et tout ce que des enfants, craignant de devenir orphelins, peuvent faire, ils le font : soins assidus, prières ardentes, recours à la puissance de N.-D. de Lourdes, de saint Antoine de Padoue. Le cher malade reçoit l'extrême onction, l'indulgence de la bonne mort ; on récite les prières des agonisants, on lui fait baiser le crucifix ; une fois, il semble y appliquer ses lèvres. Avait-il une lueur de connaissance qu'il ne pouvait manifester ? Sous l'enveloppe de cette inconscience apparente et dans cette séparation des consolations humaines les plus légitimes, notre Père avait-il concentré toute son intelligence dans la partie de lui-même la plus inaccessible aux sens, pour l'associer à la Passion du Sauveur et donner à son âme le dernier trait de sa ressemblance avec lui ? La sainteté du mourant, les circonstances extérieures de temps et de jour le font pressentir. Mais, après tout, c'est le secret de Celui pour

qui veillait le cœur de notre Père, lors même que ses autres facultés auraient été ensevelies dans le sommeil. Il entra visiblement en agonie le Samedi Saint au soir, et le jour de Pâques, 10 avril, à 10 $\frac{1}{2}$ h., à l'heure où dans toutes les églises retentissait le chant du joyeux *Alleluia*, il rendait paisiblement le dernier soupir au milieu des religieux, réunis autour de sa couche, dans la prière et les larmes. Son âme, nous n'en doutons pas, se dégageant des liens terrestres, allait se reposer dans le sein de Dieu, pour y jouir sans fin de la vision béatifique.

Le P. Arsène s'était oublié lui-même jusqu'à la fin. Le dernier acte de sa vie fut une œuvre de miséricorde : il avait exercé l'hospitalité envers ses compagnons de voyage : il les avait conduits dans leurs cellules, en portant leurs valises.

Sa maladie ne causa aucune fatigue extraordinaire pour personne ; on le veilla comme un enfant qui dort paisiblement ; on peut bien dire de lui, à la lettre, qu'il s'endormit doucement dans la paix du Seigneur. . . .

Ses funérailles eurent lieu le mardi de Pâques, 12 avril. — Elles furent humbles et simples comme avaient été la vie et la mort du saint religieux. Point de bruit, aucun éclat. . .

Son corps, dans l'attente de la résurrection glorieuse, repose au cimetière de Montrouge, dans le caveau de la communauté.

Ce serait le moment de faire à nos lecteurs le portrait du regretté Père, nous nous contenterons de quelques mots.

Au physique, le P. Arsène était grand, élancé, d'une forte constitution qu'avaient ébranlée ses austérités et ses nombreux voyages. Sa figure ascétique, souriante, aux traits émaciés, aux yeux profonds et vifs, qui prenaient dans l'oraison une expression radieuse de joie intime, révélait ce qu'il était intérieurement.

La nouvelle de la mort du très regretté Père causa partout dans la Province une véritable consternation ; on était loin de s'attendre à un tel dénouement. Dans un dernier article, nous verrons, au mois prochain, un certain nombre de témoignages de vénération que cette mort prématurée arracha à tous ceux qui avaient approché notre Vénéré Père.

(A suivre)

Fr. GASTON, O. F. M.

L
sion
que
tout
Ti
une
l'Ep
les
parle
ingra
des e

A S



nant
Fran
venu
treinc
ment
l'affec
gent
que,
à de
Nous
copat
Au
il vou

TE

es autres
a visible-
ques, 10
retentis-
e dernier
e, dans
pas, se
sein de

dernier
exercé
ait con-

our per-
ent ; on
nt dans

vril. —
vie et la

repose
anauté.
rait du

e forte
nbreux
is, aux
expres-
ement.
partout
oin de
nous
gnages
ceux

Le Pape et les Religieux en France

La persécution qui sévit en France contre les religieux, depuis les expulsions violentes de 1880, menace de devenir plus générale et plus radicale que jamais. Le Parlement est saisi d'un projet de loi qui rendra impossible toute association religieuse d'hommes ou de femmes.

Très ému des attentats qui se préparent, le Très Saint Père a voulu envoyer une lettre publique au Cardinal-Archevêque de Paris et à ses collègues de l'Episcopat français. Il leur dit « l'amère tristesse qu'il éprouve » en apprenant les dangers qui menacent les congrégations religieuses en France, leur parle de son amour pour la nation française et de la peine que lui cause son ingratitude, enfin et surtout il donne sur l'utilité des congrégations religieuses des enseignements qui méritent d'être lus par tout le monde.

LETTRE DE S. S. LÉON XIII

A SON EM. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS

A NOTRE CHER FILS, FRANÇOIS RICHARD

CARDINAL PRÊTRE DU TITRE DE SAINTE MARIE IN VIA

ARCHEVÊQUE DE PARIS

Notre cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.



U milieu des consolations que nous procurait l'Année Sainte par le pieux empressement des pèlerins accourus à Rome de tous les points du monde, Nous avons éprouvé une amère tristesse en apprenant les dangers qui menacent les Congrégations religieuses en France. — A force de malentendus et de préjugés, on en est venu à penser qu'il serait nécessaire au bien de l'Etat de restreindre leur liberté et peut-être même de procéder plus durement contre elles. Le devoir de notre ministère suprême et l'affection profonde que Nous portons à la France Nous engagent à vous parler de ce grave et important sujet dans l'espoir que, mieux éclairés, les hommes droits et impartiaux reviendront à de plus équitables conseils. En même temps qu'à vous, Nous adressons à Nos vénérables frères, vos collègues de l'episcopat français.

Au nom des graves sollicitudes, que vous partagez avec Nous, il vous appartient de dissiper les préjugés que vous constatez

sur place, et d'empêcher, autant qu'il est en vous, d'irréparables malheurs pour l'Eglise et pour la France.

Les Ordres religieux tirent, chacun le sait, leur origine et leur raison d'être de ces sublimes Conseils évangéliques que notre divin Rédempteur adressa, pour tout le cours des siècles, à ceux qui veulent conquérir la perfection chrétienne ; âmes fortes et généreuses qui, par la prière et la contemplation, par de saintes austérités, par la pratique de certaines règles, s'efforcent de monter jusqu'aux plus hauts sommets de la vie spirituelle. Nés sous l'action de l'Eglise, dont l'autorité sanctionne leur gouvernement et leur discipline, les Ordres religieux forment une portion choisie du troupeau de Jésus-Christ. Ils sont, suivant la parole de saint Cyprien, *l'honneur et la parure de la grâce spirituelle* (1) en même temps qu'ils attestent la sainte fécondité de l'Eglise.

Leurs promesses, faites librement et spontanément après avoir été mûries dans les réflexions du noviciat, ont été regardées et respectées par tous les siècles, comme des choses sacrées, sources des plus rares vertus.

Le but de ces engagements est double : d'abord, élever les personnes qui les émettent à un plus haut degré de perfection ; ensuite, les préparer en épurant et en fortifiant leurs âmes à un ministère extérieur qui s'exerce pour le salut éternel du prochain et pour le soulagement des misères si nombreuses de l'humanité.

« Ainsi, travaillant sous la direction suprême du Siège apostolique à réaliser l'idéal de perfection tracé par Notre-Seigneur, et vivant sous des règles qui n'ont absolument rien de contraire à une forme quelconque de gouvernement civil, les Instituts religieux coopèrent grandement à la mission de l'Eglise, qui consiste essentiellement à sanctifier les âmes et à faire du bien à l'humanité.

C'est pourquoi, partout où l'Eglise s'est trouvée en possession de sa liberté, partout où a été respecté le droit naturel de tout citoyen de choisir le genre de vie qu'il estime le plus conforme à ses goûts et à son perfectionnement moral, partout aussi les Ordres religieux ont surgi comme une production spontanée du sol catholique, et les évêques les ont considérés à bon droit comme des auxiliaires précieux du saint ministère et de la charité chrétienne.

Mais, ce n'est pas à l'Eglise seule que les Ordres religieux ont rendu d'immenses services dès leur origine : c'est à la société civile elle-même. Ils ont eu le mérite de prêcher la vertu aux foules par l'apostolat de l'exemple, autant que par celui de la parole, de former et d'embellir les esprits par l'enseignement des

(1) *De discipl. et habitu Virginum*, c. 11.

scie
bril
leur
l'éte
refu
de l
de
dan
trab
et to
mèn
tère
rent
dou
leur
Q
l'exi
nent
leur
plus
en r
en h
tienr
Ti
gieu
est s
leur
jours
vertu
n'a p
De
font
rons
Le
en m
vertu
tranq
sacré
cace
brabl
lards,
aucur
rage c
Ces
moins
public
entier

sciences sacrées et profanes, et d'accroître même par des œuvres brillantes et durables le patrimoine des beaux-arts. Pendant que leurs docteurs illustraient les Universités par la profondeur et l'étendue de leur savoir, pendant que leurs maisons devenaient le refuge des connaissances divines et humaines et, dans le naufrage de la civilisation, sauvaient d'une ruine certaine les chefs-d'œuvre de l'antique sagesse, souvent d'autres religieux s'enfonçaient dans des régions inhospitalières, marécages ou forêts impénétrables, et là, desséchant, défrichant, bravant toutes les fatigues et tous les périls, cultivant, à la sueur de leur front, les âmes en même temps que la terre, ils fondaient autour de leurs monastères et à l'ombre de la croix, des centres de population qui devinrent des bourgades ou des villes florissantes, gouvernées avec douceur, où l'agriculture et l'industrie commencèrent à prendre leur essor.

Quand le petit nombre des prêtres ou le besoin des temps l'exigèrent, on vit sortir des cloîtres des légions d'apôtres, éminents par la sainteté et la doctrine, qui, apportant vaillamment leur concours aux évêques, exercèrent sur la société l'action la plus heureuse en apaisant les discordes, en étouffant les haines, en ramenant les peuples au sentiment du devoir et en remettant en honneur les principes de la religion et de la civilisation chrétiennes.

Tels sont, brièvement indiqués, les mérites des Ordres religieux dans le passé. L'histoire impartiale les a enregistrés, et il est superflu de s'y étendre plus longuement. Ni leur activité, ni leur zèle, ni leur amour du prochain ne se sont amoindris de nos jours. Le bien qu'ils accomplissent frappe tous les yeux, et leurs vertus brillent d'un éclat qu'aucune accusation, qu'aucune attaque n'a pu ternir.

Dans cette noble carrière où les Congrégations religieuses font assaut d'activité bienfaisante, celles de France, Nous le déclarons avec joie une fois de plus, occupent une place d'honneur.

Les unes, vouées à l'enseignement, inculquent à la jeunesse, en même temps que l'instruction, les principes de religion, de vertu et de devoir sur lesquelles reposent essentiellement la tranquillité publique et la prospérité des Etats. Les autres, consacrées aux diverses œuvres de charité, portent un secours efficace à toutes les misères physiques et morales dans les innombrables asiles où elles soignent les malades, les infirmes, les vieillards, les orphelins, les aliénés, les incurables, sans que jamais aucune besogne périlleuse, rebutante et ingrate, arrête leur courage ou diminue leur ardeur.

Ces mérites, plus d'une fois reconnus par les hommes les moins suspects, plus d'une fois honorés par des récompenses publiques, font de ces Congrégations la gloire de l'Eglise tout entière et la gloire particulière et éclatante de la France, qu'elles

ont toujours noblement servie et qu'elles aiment avec un patriotisme capable, on l'a vu mille fois, d'affronter joyeusement la mort.

Il est évident que la disparition de ces champions de la charité chrétienne causerait au pays d'irréparables dommages.

En tarissant une source si abondante de secours volontaires, elle augmenterait notablement la misère publique, et du même coup, cesserait une éloquente prédication de fraternité et de concorde.

A une société où fermentent tant d'éléments de trouble, tant de haines, il faut, en effet, de grands exemples d'abnégation, d'amour et de désintéressement.

Et quoi de plus propre à élever et à pacifier les âmes que le spectacle de ces hommes et de ces femmes qui, sacrifiant une situation heureuse, distinguée, et souvent illustre, se font volontairement les frères et les sœurs des enfants du peuple, en pratiquant envers eux l'égalité vraie, par le dévouement sans réserve aux déshérités, aux abandonnés et aux souffrants ?

Si admirable est l'activité des Congrégations françaises, qu'elle n'a pu rester circonscrite aux frontières nationales et qu'elle est allée porter l'Evangile jusqu'aux extrémités du monde, et, avec l'Evangile, le nom, la langue, le prestige de la France. Exilés volontaires, les missionnaires français s'en vont, à travers les tempêtes de l'Océan et les sables du désert, chercher des âmes à conquérir, dans des régions lointaines et souvent inexplorées.

On les voit s'établir au milieu des peuplades sauvages pour les civiliser en leur enseignant les éléments du christianisme, l'amour de Dieu et du prochain, le travail, le respect des faibles, les bonnes mœurs ; et ils se dévouent ainsi sans attendre aucune récompense terrestre jusqu'à une mort souvent hâtée par les fatigues, le climat ou le fer du bourreau. Respectueux des lois, soumis aux autorités établies, ils n'apportent, partout où ils passent, que la civilisation et la paix ; ils n'ont d'autre ambition que d'éclairer les infortunés auxquels ils s'adressent, et de les amener à la morale chrétienne et au sentiment de leur dignité d'hommes.

Il n'est pas rare, d'ailleurs, qu'ils apportent, en outre, d'importantes contributions à la science en aidant aux recherches qui se font sur ses différents domaines : l'étude des variétés de races dans l'espèce humaine, les langues, la nature et les produits du sol, et autres questions de ce genre.

C'est précisément sur l'action laborieuse, patiente, infatigable de ces admirables missionnaires qu'est principalement fondé le protectorat de la France, que les gouvernements successifs de ce pays ont tous été jaloux de lui conserver, et que Nous-même Nous avons affirmé publiquement. Du reste, l'attachement inviolable des missionnaires français à leur patrie, les services éminents qu'ils lui rendent, la grande influence qu'ils lui assurent,

part
hom
solei

D

tant

dem

que

liber

de le

tion.

Aprè

religi

l'exté

prest

dont

Il

gés d

dans

naire:

tence

autre:

déve

tion p

natur

D'a

faite a

neme:

évang

loin d

avec h

Mai

les Co

représ

et, s'i

des an

serait i

Ce s

en Fra

mener

sion di

Frap

de coo

auxiliai

saint m

enseign

qui est

Puis

particulièrement en Orient, sont des faits reconnus par des hommes d'opinions très diverses, et naguère encore proclamés solennellement par les voix les plus autorisées.

Dans ces conjonctures, ce ne serait pas seulement répondre à tant de services par une inexplicable ingratitude, ce serait, évidemment, renoncer du même coup aux bénéfices qui en dérivent, que d'ôter aux Congrégations religieuses, à l'intérieur, cette liberté et cette paix qui, seules, peuvent assurer le recrutement de leurs membres et l'œuvre longue et laborieuse de leur formation. D'autres nations en ont fait la douloureuse expérience. Après avoir arrêté à l'intérieur l'expansion des Congrégations religieuses et en avoir tari graduellement la sève, elles ont vu, à l'extérieur, décliner proportionnellement leur influence et leur prestige, car il est impossible de demander des fruits à un arbre dont on a coupé les racines.

Il est facile aussi de voir que tous les grands intérêts engagés dans cette question seraient gravement compromis, même dans le cas où l'on épargnerait les Congrégations de missionnaires pour frapper les autres ; car, à le bien considérer, l'existence et l'action des unes sont liées à l'existence et à l'action des autres. En effet, la vocation du religieux missionnaire germe et se développe sous la parole du religieux prédicateur, sous la direction pieuse du religieux enseignant, et même sous l'influence sur-naturelle du religieux contemplatif.

D'ailleurs, on peut s'imaginer la situation pénible qui serait faite aux missionnaires et la diminution que subiraient certainement leur autorité et leur prestige, dès que les peuples qu'ils évangélisent apprendraient que les Congrégations religieuses, loin de trouver dans leur pays protection et respect, y sont traitées avec hostilité et rigueur.

Mais, élevant encore la question, nous devons remarquer que les Congrégations religieuses, ainsi que nous l'avons dit plus haut, représentent la pratique publique de la perfection chrétienne ; et, s'il est certain qu'il y a et qu'il y aura toujours dans l'Eglise des âmes d'élite pour y aspirer sous l'influence de la grâce, il serait injuste d'entraver leurs desseins.

Ce serait attenter à la liberté même de l'Eglise qui est garantie en France par un pacte solennel ; car tout ce qui l'empêche de mener les âmes à la perfection nuit au libre exercice de sa mission divine.

Frapper les Ordres religieux, ce serait encore priver l'Eglise de coopérateurs dévoués : d'abord, à l'intérieur, où ils sont les auxiliaires nécessaires de l'épiscopat et du clergé en exerçant le saint ministère et la fonction de l'enseignement catholique, cet enseignement que l'Eglise a le droit et le devoir de dispenser, et qui est réclamé par la conscience des fidèles.

Puis à l'extérieur, où les intérêts généraux de l'apostolat et

sa principale force dans toutes les parties du monde sont représentés principalement par les Congrégations françaises. Le coup qui les frapperait, aurait donc un retentissement partout, et le Saint-Siège, tenu par mandat divin de pourvoir à la diffusion de l'Évangile, se verrait dans la nécessité de ne point s'opposer à ce que les vides laissés par des missionnaires français fussent comblés par des missionnaires d'autres nationalités.

Enfin, Nous devons faire observer que frapper les Congrégations religieuses, ce serait s'éloigner, à leur détriment, de ces principes démocratiques de liberté et d'égalité, qui forment actuellement la base du droit constitutionnel en France et y garantissent la liberté individuelle et collective de tous les citoyens, quand leurs actions et leur genre de vie ont un but honnête qui ne lèse les droits et les intérêts légitimes de personne.

Non, dans un Etat d'une civilisation aussi avancée que la France, Nous ne supposerons pas qu'il n'y ait ni protection ni respect pour une classe de citoyens honnêtes, paisibles, très dévoués à leur pays, qui, possédant tous les droits et remplissant tous les devoirs de leurs compatriotes, ne se proposent, soit dans les vœux qu'ils émettent, soit dans la vie qu'ils mènent au grand jour, que de travailler à leur perfection et au bien du prochain, sans rien demander que la liberté ! Les mesures prises contre eux paraîtraient d'autant plus injustes et odieuses que, dans le même moment, on traiterait bien différemment des Sociétés d'un tout autre genre.

Nous n'ignorons pas que, pour colorer ces rigueurs, il en est qui vont répétant que les Congrégations religieuses empiètent sur la juridiction des évêques et lèsent les droits du clergé séculier. Cette assertion ne peut se soutenir si l'on veut se rapporter aux sages lois édictées sur ce point par l'Église et que Nous avons voulu rappeler récemment. En parfaite harmonie avec les dispositions et l'esprit du Concile de Trente, tandis qu'elles règlent d'un côté les conditions d'existence des personnes vouées à la pratique des Conseils évangéliques et à l'apostolat, d'autre part, elles respectent, autant qu'il convient, l'autorité des évêques dans leurs diocèses respectifs.

Tout en sauvegardant la dépendance due au chef de l'Église, elles ne manquent pas, en beaucoup de cas, d'attribuer aux évêques une autorité suprême sur les Congrégations par voie de délégation apostolique. Quant à représenter l'épiscopat et le clergé français comme disposés à accueillir favorablement l'ostracisme dont on voudrait frapper les Congrégations religieuses, c'est une injure que les évêques et les prêtres ne peuvent que repousser de toute l'énergie de leur âme sacerdotale !

Il n'y a pas lieu de donner plus d'importance à l'autre reproche qu'on fait aux Congrégations religieuses, de posséder trop de richesses.

En admettant que la valeur attribuée à leurs propriétés ne soit pas exagérée, on ne peut contester qu'elles possèdent honnêtement et légalement, et que, par conséquent, les dépouiller serait attenter au droit de propriété.

Il faut considérer en outre qu'elles ne possèdent point dans l'intérêt personnel et pour le bien-être des particuliers qui les composent, mais pour des œuvres de religion, de charité et de bienfaisance qui tournent au profit de la nation française, soit au dedans, soit au dehors, où elles vont rehausser son prestige en contribuant à la mission civilisatrice que la Providence lui a confiée.

Passant sous silence d'autres considérations que l'on fait au sujet des Congrégations religieuses, Nous Nous bornons à cette importante remarque : la France entretient avec le Saint-Siège des rapports amicaux fondés sur un traité solennel. Si donc les inconvénients que l'on indiqué ont sur tel ou tel point quelque réalité, la voie est tout ouverte pour les signaler au Saint-Siège qui est disposé à les prendre en sérieux examen et à leur appliquer, s'il y a lieu, des remèdes opportuns.

Nous voulons, cependant, compter sur l'équitable impartialité des hommes qui président aux destinées de la France et sur la droiture et le bon sens qui distinguent le peuple français. Nous avons la confiance qu'on ne voudra pas perdre le précieux patrimoine moral et social que représentent les Congrégations religieuses ; qu'on ne voudra pas, en attendant à la liberté commune par des lois d'exception, blesser le sentiment des catholiques français, et aggraver les discordes intérieures du pays, à son grand détriment.

Une nation n'est vraiment grave et forte, elle ne peut regarder l'avenir avec sécurité, que si, dans le respect des droits de tous et dans la tranquillité des consciences, les volontés s'unissent étroitement pour concourir au bien général. Depuis le commencement de Notre Pontificat Nous n'avons omis aucun effort pour réaliser en France cette œuvre de pacification, qui lui aurait procuré d'incalculables avantages non seulement dans l'ordre religieux, mais encore dans l'ordre civil et politique.

Nous n'avons pas reculé devant les difficultés, Nous n'avons cessé de donner à la France des preuves particulières de déférence, de sollicitude et d'amour, comptant toujours qu'elle y répondrait comme il convient à une nation grande et généreuse.

Nous éprouverions une extrême douleur si, arrivé au soir de Notre vie, Nous Nous trouvions déçu dans ces espérances, frustré du prix de Nos sollicitudes paternelles et condamné à voir, dans le pays que Nous aimons, les passions et les partis lutter avec plus d'acharnement, sans pouvoir mesurer jusqu'où iraient leurs excès ni conjurer les malheurs que Nous avons tout fait pour empêcher et dont Nous déclinons à l'avance la responsabilité.

En tout cas, l'œuvre qui s'impose en ce moment aux évêques français, c'est de travailler dans une parfaite harmonie de vues et d'action à éclairer les esprits pour sauver les droits et les intérêts des Congrégations religieuses, que Nous aimons de tout Notre cœur paternel et dont l'existence, la liberté, la prospérité importent à l'Eglise catholique, à la France et à l'humanité.

Daigne le Seigneur exaucer Nos vœux ardents et couronner les démarches que Nous faisons depuis longtemps déjà pour cette noble cause ! Et comme gage de Notre bienveillance et des faveurs divines, Nous vous accordons, bien-aimé Fils, à vous, à tout l'épiscopat, à tout le clergé et à tout le peuple de France, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 décembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.

Nous demandons à nos lecteurs et particulièrement à nos chers Tertiaires de prier pour les Congrégations menacées. Nous leur recommandons d'avoir une intention spéciale à cet effet dans la récitation de leur office de Règle ou de la couronne franciscaine. Ils ne sauraient s'intéresser à une cause plus chère à l'Eglise et plus utile au salut du monde.



Nouvelles de Rome



LA Nouvelle Encyclique sur la Démocratie. — L'acte principal du Saint-Siège durant le mois écoulé est l'encyclique, depuis longtemps attendue, de Sa Sainteté Léon XIII sur la *Démocratie chrétienne*. Ce document du Vicaire de Jésus-Christ fait la lumière sur cette question complexe et délicate. C'est l'enseignement de l'Évangile et des apôtres sur *l'action chrétienne pour procurer le bien du peuple*.

C'est en même temps la condamnation de la secte du socialisme et de ses erreurs. — Les catholiques et surtout les Tertiaires de saint François sauront s'unir sous la parole infailible du Souverain Pontife et agir en suivant la double règle indiquée par saint Paul. (Eph., IV, 15.)

(1)
gueux
Théol
Neuvi
Pou
La
in 12.
l'ompe

La procession des enfants à l'Ara-cœli. — Un charmant spectacle réjouit les cœurs et les yeux le 3 janvier dernier. A notre église d'Ara-Cœli, un grand nombre de fillettes et de garçons au-dessous de dix ans, « membres de la Pieuse Union des Enfants; » étaient réunis pour recevoir la bénédiction du Santo Bambino. Après la procession, fillettes aux vêtements blancs sur lesquels étincelait la médaille du Santo Bambino, de même que bambins aux rubans rouges déposaient leur offrande à l'autel : un cierge qui se consumera, muette prière, devant celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Le saint Cardinal Hélié de Bourdeille. — Grâce au zèle persévérant d'un Chanoine de Tours, déjà connu par ses œuvres pleines d'érudition, une antique gloire Franciscaine vient d'être mise en pleine lumière, c'est l'histoire du saint Cardinal de Bourdeille, d'abord évêque de Périgueux, ensuite archevêque de Tours. « Votre belle et consciencieuse étude, écrit notre Père Général à l'auteur, est une véritable exhumation... rien n'est plus ignoré que la sainte vie et les grandes œuvres du bienheureux Cardinal. » Ce mémoire historique a été surtout rédigé dans le but d'obtenir du Saint-Siège la confirmation du culte immémorial rendu au B. Hélié de Bourdeille (1). Nous recommandons cette cause aux prières de tous les Tertiaires de saint François. L'illustre Frère-Mineur fut un des plus puissants défenseurs de la Vénérable Jeanne d'Arc. Puisse-t-il défendre aussi les Congrégations religieuses si injustement menacées de nos jours !

Les œuvres inédites du Fr. Léon. — Quand ces lignes paraîtront, notre imprimerie de Saint Bonaventure à Quaracchi, près Florence, aura publié les œuvres inédites du Fr. Léon, secrétaire et confesseur de saint François d'Assise, la *pecorella*, la petite brebis du bon Dieu, comme l'avait surnommé le Séraphique Patriarche. Cette édition renferme une vie inconnue jusqu'ici du B. Egide, troisième disciple de saint François. La

(1) Le saint Cardinal de Bourdeille, des Frères-Mineurs, Evêque de Périgueux, Archevêque de Tours, par M. le Docteur B. Th. Pouan, Chanoine Théologal de l'église de Tours. Mémoire historique — 2 volumes in 4° — Neuville, sous Montreuil, Imprimerie N. D des Prés, 1900.

Pour paraître prochainement du même auteur :

La vie du saint Cardinal Hélié de Bourdeille, des Frères Mineurs, 1 volume in 12. — Pour toutes communications, s'adresser : Paris, 138, rue de la Pompe, Direction de la *Revue Jeanne d'Arc*.

publication de ces écrits sera des plus intéressantes pour les origines franciscaines, puisque le Fr. Léon a été le plus intime confident du Pauvre d'Assise.

Une nouvelle Vénérable, Jeanne Antide Thouret.

— Au moment où le sort des Congrégations religieuses de France préoccupe tous les esprits, la divine Providence prend plaisir à exalter un des membres les plus illustres de ces nombreux Instituts. Dans une des dernières séances, la S. C. des Rites a déclaré qu'on pouvait introduire la cause de béatification de la servante de Dieu, Jeanne Antide Thouret, du diocèse de Besançon, d'abord Fille de la Charité, avant la grande Révolution, et ensuite fondatrice des Sœurs de la Charité qui se sont répandues en France et en Italie. La Vénérable Antide Thouret mourut le 24 août 1826, à Naples, où elle avait fondé une des principales maisons de son Institut.

Nouveau Définitiveur Général. — Dans un des derniers Congrès, le Définitoire Général des Frères-Mineurs, réunis au couvent de Saint-Antoine à Rome, sous la présidence du R^{mo} Père Général, a nommé un nouveau Définitiveur pour la VI^e circonscription de l'Ordre. C'est le P. Jean Duorak, lecteur de la Province Saint-Jean de Capistran, qui a été élu. La VI^e circonscription, d'après les nouvelles Constitutions de l'Ordre, approuvées par Léon XIII, embrasse la Bohême, la Galicie, la Hongrie, la Transylvanie et la Croatie.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



œuvre de la charité séraphique. — Elle vient d'être créée en Allemagne, sur l'initiative d'une humble Tertiaire de Saint-François. On sait que, dans les nations protestantes, les mariages mixtes sont malheureusement nombreux. L'Eglise les tolère sous certaines conditions, qui, hélas ! malgré les promesses, ne sont pas toujours

remplies. On a constaté qu'en Allemagne, le tiers environ des enfants, qui naissent dans ces familles, restent sans baptême. Près de la moitié fréquentent les écoles protestantes et finissent par abandonner totalement le catholicisme. L'Eglise perd ainsi en Allemagne chaque année 100.000 enfants, et le protestantisme fait des progrès lents, mais certains. Or, en 1889, dans une ville de Prusse, le jour de la Très Sainte Trinité, à la réunion du Tiers-Ordre, le discrétore décida que l'on ferait une collecte destinée à soutenir les œuvres catholiques.

Une Tertiaire proposa d'affecter la somme ainsi recueillie à l'éducation d'une pauvre fillette abandonnée. Les dons ayant été plus généreux qu'on ne l'avait espéré tout d'abord, la Fraternité put aussi faire élever chrétiennement un petit garçon né d'une famille pauvre. Enchantés de ce premier succès, les Tertiaires voulurent donner à l'œuvre plus d'extension. Les Capucins chargés de la direction de la Fraternité en référèrent à l'évêque de Trèves, qui s'empressa d'approuver le projet. L'œuvre de la charité séraphique était fondée. En même temps le R. P. Général des Capucins chargeait un religieux, le R. P. Cyprien, de propager cette œuvre vraiment séraphique. On obtint l'approbation de 2 cardinaux et de 15 évêques. Enfin, le 20 septembre 1892, le Saint Père daignait faire l'éloge de l'œuvre et la bénir tandis que le prince et la princesse de Bavière la prenaient sous leur haute protection.

Les nobles familles se firent un honneur d'y contribuer par leurs aumônes, et à l'heure actuelle les dons s'élèvent à un million et demi. Près de 700 enfants ont déjà reçu le bienfait de l'éducation chrétienne. Une revue intitulée : « L'Ami séraphique des enfants, » qui se publie en deux éditions à 120.000 exemplaires, recommande l'œuvre à la générosité de tous les bons catholiques. A l'aumône on joint la prière et une oraison récitée par les associés. Cette œuvre comprend une section pour la Prusse et une autre pour la Bavière et se trouve déjà répandue en Suisse et jusque dans l'Amérique septentrionale, où nos Pères se sont établis. De si humbles commencements, produisant de si grands résultats, sont une preuve manifeste que le doigt de Dieu est là.

(Rosier de saint François.)

Terre-Sainte. — Le cœur du Marquis de Butte a été récemment inhumé sur le Mont des Oliviers, conformément aux dernières volontés de cet illustre converti.

Un service funèbre a été chanté pour le repos de son âme dans l'église du Saint-Sépulcre, faveur qu'on n'accorde qu'aux grands bienfaiteurs de la Terre-Sainte.

Irlande. — On fait actuellement une intéressante tentative dans l'église franciscaine de Dublin. Le rosaire y est récité en *irlandais*, et la nombreuse assistance, formée en grande partie de jeunes gens, répond aux prières d'une manière qui ne laisse rien à désirer.

Iles Philippines. — Une Fraternité du Tiers-Ordre, comptant cent femmes, a été érigée à Indang. Quelques-unes d'entre elles sont employées comme institutrices au même salaire de \$6.00 par mois, et sont d'un grand secours pour les missionnaires.

Tertiaire Chinois. — La *Revue franciscaine* recommande aux prières de ses lecteurs le Père Augustin Haen, prêtre chinois, missionnaire au Chan-tong oriental, Tertiaire de Saint François, mort dans sa 36^e année.

Ce regretté prêtre, écrivent les missionnaires franciscains du Vicariat, a parcouru à pieds, pendant 40 jours, un grand nombre de chrétientés, pour visiter les chrétiens, les consoler au milieu des épreuves de la persécution sanglante et leur administrer les sacrements. Afin de ne pas être reconnu par les *Boxeurs*, il feignait d'être un petit marchand de bibelots. Accompagné d'un chrétien, il allait de village en village ; tous deux portaient sur les épaules un *biendaen*, sorte de barre de bois destinée à recevoir les fardeaux, à l'aide de laquelle ils dissimulaient les ornements sacrés sous leur prétendus articles de vente. Dans cette pénible excursion, au milieu de l'eau et de la pluie de la 6^e lune, époque des inondations, il a contracté une maladie qui l'a enlevé après 26 jours de souffrances.

La mort de ce jeune missionnaire chinois, au moment où il allait pouvoir rendre les plus grands services aux chrétiens, puisque sa nationalité lui permettait facilement de se cacher, laissera un grand vide dans le vicariat, et sera vivement sentie par le Vicaire Apostolique Mgr Schang.

Les Clarisses de Nocera. — Les Tertiaires du Rhin qui, en mai dernier, ont visité la Portioncule, ont voulu perpétuer leur

visite de l'année sainte par un acte de générosité. Ils se sont cotisés et ont racheté le couvent des Pauvres Clarisses de Nocera, Ombrie, réformées par la servante de Dieu Agnès Steiner, morte en odeur de sainteté, le 24 août 1862. On comprend aisément la joie et la reconnaissance de ces pieuses filles de sainte Claire, quand on pense que déjà trois fois, elles avaient revêtu les habits séculiers, par ordre de l'autorité civile, pour quitter leur cher monastère. La veille de la vente aux enchères, deux courtiers voulurent absolument visiter le bâtiment, mais l'impression qu'ils en eurent fut si peu agréable qu'ils reprirent immédiatement le train pour Foligno, d'où ils étaient venus. Les religieuses en remercièrent leur Protecteur, et aujourd'hui elles rendent grâce aux généreux Tertiaires qui leur ont rendu leur couvent.

B. Madeleine Martinengo.—*Le Triduum* de la béatification de Marie-Madeleine Martinengo, abbesse des Clarisses-Capucines de Brescia, a été célébré solennement à Rome, les 22, 23 et 24 novembre.

Les Cardinaux Satolli, Parocchi, Al. Masella, Vivès y Tuto, Rampolla, Respighi, et Agliardi, protecteur de l'Ordre des Capucins, rehaussèrent successivement de leur présence la solennité de ces fêtes, qui eurent pour théâtre l'église de l'Immaculée Conception, desservie par les Pères Capucins.

Les martyrs de Sumatra.—Le dimanche de la Trinité, 11 juin dernier, le Saint Père élevait sur les autels les Bienheureux Denys de la Nativité et Rédempt de la Croix, de l'Ordre du Carmel, martyrisés à Sumatra en 1638.

Les fidèles de Montréal se rappellent encore les fêtes qui ont été célébrées à cette occasion au Carmel de cette ville. Nos Tertiaires seront heureux de savoir que parmi leurs compagnons de martyre, les Actes signalent deux enfants de saint François, deux Pères Récollets. Par malheur, on ignore leurs noms. Le vaisseau sur lequel ils se trouvaient conduisant une ambassade portugaise au roi d'Atchin, tomba entre les mains des sujets de ce prince, qui retinrent prisonniers les cinquante passagers et leur firent souffrir toutes sortes de tortures pour les amener à apostasier. Même sur le lieu du supplice, un édit royal lu à haute voix leur offrait la vie sauve, s'ils voulaient se déclarer disciples de Mahomet.

Les généreux confesseurs s'écrièrent tous d'une voix, en accom-

pagnant leurs paroles d'un geste énergique qui les montrait prêts à offrir leur cou au tranchant de la hache : « Nous voulons tous mourir ! » Et tous, les deux Carmes, les deux Récollets et leurs compagnons de voyage tombèrent sur le champ du martyre, percés de flèches, déchirés par les lances, et achevés à coups de *kriss*, sorte de poignard de bois ondulé et empoisonné dont se servent les sauvages.

Missionnaires. — Les *Acta Ordinis* faisant la statistique des Missions franciscaines comptent, durant les années 1899 et 1900, 59 religieux décédés dans les différentes missions de l'Ordre parmi les Infidèles. Durant l'année 1900, 41 religieux ont quitté l'Europe pour les missions, particulièrement pour la Terre-Sainte, la Chine et l'Amérique du Sud.

Prince Tertiaire. — Le Prince Altieri, d'une des plus nobles familles de Rome, membre de la garde noble du Souverain Pontife, décédé récemment, était un fervent Tertiaire. Il en donne la preuve dans son testament où il exigeait pour sa dépouille mortelle les funérailles les plus simples. Sa dernière volonté fut obéie, et c'est revêtu de l'habit de bure de saint François que son corps repose dans la tombe, dans l'attente de la résurrection.

CANADA

Saint-Constant. — Fidèle à ses traditions si chrétiennes, la paroisse de Saint-Constant vient de donner à tous les environs un grand exemple de foi et de courage.

Deux Pères Franciscains de la Maison de Montréal ouvraient les saints exercices de la retraite le dimanche, 3 février, à la grand'messe. Or, depuis le commencement jusqu'à la fin, malgré la rigueur du temps et la tempête qui souvent fit rage, l'ardeur des fidèles ne s'est pas ralentie un seul instant. La foule, à chacune des instructions, était compacte et recueillie, on sentait que la prédication des grandes vérités empoignait les âmes : c'était beau de voir des vieillards de 87 ans et plus, jusqu'à 91 ans, prendre part à tous les exercices : le matin à 9 heures, le soir à 2 ½ heures et même au chemin de Croix solennel qui se fit quatre soirs, à 7 heures. Deux cérémonies ont surtout impressionné les fidèles : un service solennel pour les défunts et la cérémonie de réparation à Jésus-Hostie ; elles laisseront dans les âmes de profonds et sérieux souvenirs.

T
sans
s'est
Au
Cons
recev
naire.
Pu
que n
Fr
Clair
janvie
réunio
l'impo
dix-se
dans l
nos ch
faisaie
lantes
heureu
premie
qui es
laquell
Ordre,
salut se
Notr
à la bén
de se te
et 53 p
est à re
cembre
de janvi
Daigr
sainte C
nent au
qu'à leu
tant red
Si not
venons c
Isaïe La

Tant de bonne volonté et de dévouement ne pouvait rester sans résultat : toute la paroisse, sans aucune exception, dit-on, s'est approchée des Sacrements.

Autre preuve du succès de la retraite. La Fraternité de Saint-Constant ne comptant que 84 membres, 85 autres ont voulu recevoir le saint habit et récompenser par là le zèle des missionnaires, aussi heureux que nous du résultat obtenu.

Puissent nos missionnaires continuer à prier pour nous, afin que nous persévérions tous dans le bien ! (Témoïn.)

Fraternité du Saint Enfant Jésus et de Sainte-Claire d'Assise. (Ville Saint-Louis). — Dimanche, 13 janvier 1901, notre petite Fraternité prenait un air de fête. Notre réunion mensuelle, d'ordinaire si simple, était rehaussée par l'imposante et belle cérémonie d'une profession et d'une vêtue ; dix-sept de nos Sœurs laissaient le noviciat pour prendre place dans les rangs des professes. Elles étaient au comble du bonheur, nos chères Sœurs, car elles voyaient leurs désirs réalisés et elles faisaient enfin partie de la grande famille Séraphique. Dix postulantes revêtaient aussi l'habit de l'Ordre, et celles-ci non moins heureuses que les précédentes, se rappelleront longtemps leur premier pas dans la vie de la pénitence. M. le curé Le Pailleur, qui est notre Père Directeur, fit une touchante allocution, dans laquelle il énuméra les obligations et les avantages du Tiers-Ordre, il présida lui-même la cérémonie qui se termina par le salut solennel du T. S. Sacrement.

Notre chère Fraternité devient de plus en plus florissante, grâce à la bénédiction de Jésus et de Marie. Durant l'année qui vient de se terminer, nous avons eu 16 professions, 37 prises d'habit et 53 personnes ont donné leurs noms comme postulantes. Il est à remarquer, cependant, que nous avons eu à la fin de décembre 1899 une jolie profession, et que dans les premiers jours de janvier 1901 nous en avons une autre.

Daigne notre Séraphique Père et notre glorieuse patronne sainte Claire bénir toutes ces âmes de bonne volonté qui viennent augmenter notre famille religieuse, et leur accorder ainsi qu'à leurs devancières, la ferveur et la persévérance dans la voie tant redoutée, mais pourtant bien douce, de la pénitence.

Si notre Fraternité a eu ses joies elle eut ses douleurs, car nous venons de perdre une Tertiaire modèle, en la personne de Dame Isaïe Labelle, en religion Sœur Sainte Claire.

A cette occasion, toutes ont montré qu'elles comprenaient leurs obligations, car nous étions nombreuses pour réciter l'office et la couronne, à la chambre mortuaire, et au delà de 125 Sœurs, toutes en grand habit, assistèrent aux funérailles.

Une Tertiaire.

Le XX^e siècle. — L'excellente Revue de questions sociales, *le XX^e Siècle* cesse sa publication à l'aurore même du siècle dont elle portait le nom. Elle se fond avec une autre Revue sociale : *Association catholique*. Un de ses éminents directeurs, M. Paul Lapeyre, dans un article intitulé *Le testament du XX^e Siècle*, donne les raisons et les avantages de cette fusion.

De son côté l'*Association catholique*, recevant les Rédacteurs du *XX^e Siècle*, s'exprime ainsi :

« Fondée il y a onze ans par le premier groupe de *jeunes* qui voulut former un corps d'avant-garde au service des idées sociales chrétiennes, la revue *Le XX^e Siècle* se consacra spécialement à combattre le capitalisme, cette plaie du XIX^e siècle ; elle s'éleva avec force contre le règne contemporain de l'argent.

« Par là, le *XX^e Siècle* était prédisposé à comprendre et à embrasser l'action sociale réformatrice du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise. Les études franciscaines publiées par la Revue, dès 1893, furent une véritable révélation. Pendant la dernière année du siècle passé, la vaillante revue a été spécialement consacrée aux études sociales franciscaines. A l'entrée du siècle nouveau, ce groupe ami (MM. Paul Lapeyre, Léon Harmel, Gabriel Ardant, Georges Goyau, M. le chanoine Dehon, Mr l'abbé Tartelin, etc. . . .) vient demander l'hospitalité de l'*Association catholique*.

« Les lecteurs et collaborateurs du *XX^e Siècle* trouveront sous un titre nouveau la même ardeur. . . Tous les deux mois l'*Association* publiera une chronique sociale franciscaine. »

Le Sacré-Cœur. — Tous nos Tertiaires et chers lecteurs ont entendu l'appel adressé aux chrétiens dès le début du siècle, par les Apôtres du Sacré-Cœur, dans le but de provoquer des communions générales, le premier vendredi de chacun des mois de l'année 1901. Le Saint Père a daigné accorder une indulgence plénière, applicable aux défunts, à tous ceux qui adopteraient cette pieuse pratique dont le but est d'offrir spécialement au Sacré-Cœur la première année — les prémices — du

XX^e
de de
veur
siècle



Missio

LE

« Déj
vraimen
Quand
moins,
pour ce
ment le
Préfectu
gés, par
jusqu'au
de cette
Après
ceux que
du Kou
la pruder
ter en ba
antécéde
devaient
de païens
On me
plice, je r

xx^e siècle. Nos Tertiaires se feront certainement un devoir de donner dans leurs paroisses respectives l'exemple de la ferveur et de contribuer pour leur large part à la consécration du siècle au Cœur Sacré de Jésus.



Les Missions franciscaines

LES lettres les plus émouvantes sur la dernière persécution en Chine sont publiées chaque jour. Voici ce qu'écrivent deux Pères du Hou-nan, où fut si cruellement martyrisé Mgr Fantosati, avec deux de ses Missionnaires.

LETTRE DU R. P. MICHEL-MARIA AU CARDINAL-PREFET
DE LA PROPAGANDE.

« Déjà Votre Eminence a eu connaissance de la fin horrible et vraiment barbare de notre Evêque et de ses Missionnaires. Quand nous aurons pu faire les recherches et entendre les témoins, nous lui en ferons, s'il plaît à Dieu, une longue relation ; pour cette fois je veux seulement dire à Votre Eminence comment le P. Bonaventure et moi, étant chargés du soin de deux Préfectures, et ayant épuisé tous les moyens, nous fûmes obligés, par la force des choses, de nous retirer ici, après être restés jusqu'au dernier moment dans le pays, pour y suivre les phases de cette immense persécution et de cette affreuse dévastation.

Après huit jours de marche, pieds nus, sans autres effets que ceux que nous avions sur le dos, nous arrivâmes à la province du Kouang-tong. Mais tandis qu'avec toute la circonspection et la prudence possibles, je traversais la ville de Sien-Cin pour monter en barque et descendre le fleuve jusqu'à Canton, des rumeurs antécédentes ayant fait répandre le bruit que des Européens devaient passer par Sien-Cin, je fus reconnu, entouré d'un millier de païens et condamné à mort.

On me conduisit en face d'un feu ardent ; à la vue du supplice, je me réjouis d'avoir été jugé digne de mourir pour la foi,

mais j'eusse été triste d'être brûlé et martyrisé seulement parce que j'étais Européen, et je voulus faire une profession de foi chrétienne.

Elevant la main, j'imposai silence à cette multitude avide de mon sang, je prêchai les vérités éternelles et me déclarai ainsi prédicateur de l'Évangile.

À la vue de mon calme, en entendant mes paroles, la foule n'osa pas me toucher et, pleine d'un mystérieux respect, elle ne m'enleva même pas un cheveu. Je passai ainsi une bonne demi-heure ; le bruit de mon étrange situation se répandit, et le mandarin, averti, eut le temps d'envoyer à mon secours.

Je cherchai alors le P. Bonaventure qui s'était tenu caché dans une hôtellerie chinoise. Munis tous deux de passeports, nous reprîmes notre route et, après huit jours de voyage sur le fleuve, nous arrivâmes à Canton.

De là, nous nous rendîmes à Hong-Kong, où nous trouvâmes le P. Etienne Sette arrivé déjà depuis quelques jours. Peu après, le P. Jérémie Pedroni nous rejoignait venant de Han-Keou.

Quand la crise actuelle sera passée, nous nous rendrons de suite à Han-Kow pour attendre les instructions de Votre Éminence.

Nous sommes sans Supérieur, sans conseil ; aucun livre du vicariat, document ou catalogue, n'a pu être sauvé.

En attendant des jours meilleurs et les ordres de Votre Éminence, je baise sa pourpre et je lui demande humblement sa bénédiction.

LETTE DU R. P. JÉRÉMIE PEDRONI

C'était le 4 juillet ; l'horloge venait de sonner midi, le Père Pro-Vicaire et le P. Cesidio de Fossa, après une courte visite au Saint Sacrement, se rendaient à table pour diner. À peine arrivaient-ils au réfectoire que la résidence fut envahie par une troupe de peuple armée de bâtons et de pioches. Comprenant le péril qui les menaçait, les deux Pères coururent se cacher dans une petite chambre, à l'étage supérieur de la maison. Là ils s'encouragèrent mutuellement par des paroles de foi et se donnèrent l'absolution.

Le P. Vicaire, Quirin Henfling, fut blessé gravement à la tête, mais grâce au dévouement de quelques courageux chrétiens,

il éch
cher F
qu'il a
dirent

La r
incend
coup fu
chacun

C'est

J'étais
épiscop
chez mo
lieu et r
pour me

« Que

Je co
espèces.

Quelq
vigoureu
les vété

dans sa r
cevant, il
ne pus m
mains tac

Mes ch
et les ob
comble. I
tant au n
Vicaire.

Sur le s
P. Basile l
n'avait pu
tiens lui ch

Cepend
jura de fui
4 juillet, j
entouraient

(1) Nous av

il échappa à une mort imminente. Il n'en fut pas de même du cher P. Cesidio qui, pris et lié, fut tué à coups de pierres. Tandis qu'il agonisait, ces monstres, non contents de leur cruauté, répandirent du pétrole sur son corps et y mirent le feu (1).

La ruine fut complète. L'orphelinat de la Sainte-Enfance fut incendié, les plus grandes parmi les enfants prirent la fuite, beaucoup furent brûlées, une quarantaine ont été vendues à 9 francs chacune !..

C'est un vrai désastre !..

J'étais chargé d'une chrétienté à 15 kilomètres de la résidence épiscopale. Le même jour, des chrétiens arrivèrent tout à coup chez moi, me racontèrent les événements qui venaient d'avoir lieu et me supplièrent de fuir, car les barbares me cherchaient pour me tuer, et toutes les maisons chrétiennes seraient détruites.

« Que la volonté de Dieu soit faite !.. » me dis-je.

Je courus donc au tabernacle, où je consummai les saintes espèces.

Quelques minutes après, je vis arriver à ma résidence deux vigoureux Chinois portant le Père Pro-Vicaire, sans chaussure, les vêtements tout maculés de sang. Ce cher et saint prêtre tenait dans sa main droite une petite statue du Sacré-Cœur. En m'apercevant, il sourit. C'était le sourire de sa parfaite résignation. Je ne pus m'empêcher de m'agenouiller à ses pieds, et de baiser ses mains tachées de sang, et je pleurai.

Mes chrétiens arrivaient nombreux, ils recueillirent mes effets et les objets sacrés de l'église. Mais leur épouvante était au comble. L'un courait d'un côté, celui-ci fuyait de l'autre. Pourtant au milieu de cette confusion, je pus cacher le Père Pro-Vicaire.

Sur le soir, arrivèrent à ma résidence six séminaristes, avec le P. Basile Radovic, qui s'était échappé des mains des bandits et n'avait pu conserver que son vêtement de dessous. Mes chrétiens lui cherchèrent une cachette.

Cependant le Père Vicaire me donna l'absolution et me conjura de fuir. Mais où aller ? Jusque vers le milieu de la nuit du 4 juillet, je restai parmi mes chrétiens. Les Chinois païens entouraient tout le village. Je dus donc prendre un costume de

(1) Nous avons déjà raconté ce martyre.

mendiant, et ainsi déguisé je me rendis chez une bonne vieille païenne qui a beaucoup de chrétiens dans sa famille. Elle me cacha dans un caisson, au grenier, au milieu de sa provision de riz.

Je demeurai là six jours. Votre Eminence peut deviner dans quelle situation j'étais.

Le lendemain, on détruisit et incendia mon église et ma résidence, volant tout ce qu'on pouvait y prendre. Après le dîner, on brûla également les cases des chrétiens, réduisant tout en un monceau de ruines.

La nuit, quelques chrétiens venaient me visiter pleurant et désespérés.

Il en fut ainsi dans les autres chrétientés. En cinq jours toutes les églises et les maisons chrétiennes furent détruites.

Le P. Etienne Sette fut caché dans un cercueil et porté par huit robustes chrétiens jusque sur la route de Canton. Les PP. Michel Giulitta et Bonaventure Schiavo fuirent également par Canton, mais nous n'avons encore d'eux aucune nouvelle.

Le 8 juillet fut le dernier jour de notre vénéré Evêque, Mgr Antoine Fantosati, et de mon cher P. Joseph Gambarà (1).

Quelques chrétiens, qui ont été témoins de leurs supplices, me racontèrent que durant leurs tourments, les deux victimes n'ouvrirent pas une fois la bouche pour se plaindre, mais tenant les mains jointes, ils unissaient leur volonté à celle de Dieu.

Ces nouvelles m'étaient apportées, tandis que j'étais encore enfermé dans mon caisson. Je demeurai anéanti et je prononçai, moi aussi, les paroles de l'apôtre saint Paul : *le cupio dissolvi et esse cum Christo.*

Des témoins oculaires assurent qu'à la mort de Monseigneur et des autres prêtres on vit de blanches nuées montant et descendant du ciel et une figure humaine planant au-dessus de ces nuées.

Revenons à ma pauvre et inutile personne. Il y avait six jours que j'étais dans ma cachette et on me cherchait partout pour me mettre à mort. Ma pauvre vieille païenne était encore plus en peine que je ne l'étais moi-même.

Un jour, des païens se présentèrent et lui demandèrent si elle savait où j'étais. A cette demande, elle devint comme une

(1) Leur martyre a déjà été relaté.

tigres
retiré
J'e
caisse
caché
les viv
Le
vers le
veau e
en rou
A
ruines
résiden
peine
ma bén
chaque
sur ces
Tous
pauvre
messe,
Il fall
et eux se
drais par
Vraimen
consoler.
Je mar
barque, j
Là se t
ques vête
où je me
Eminer
demeure,
d'apostasi
Il me n
volé; mai
chrétiens c
et ils m'on
il pas ains
cœur; à ce
blier?...

tigresse et leur dit tellement de sottises, pérora si bien, qu'ils se retirèrent sans oser lui demander autre chose.

J'en fus vraiment surpris, car tout en restant caché dans ma caisse, j'avais bien peur qu'elle ne me trahît. Néanmoins ma cachette n'était plus assez sûre, il y faisait une chaleur accablante, les vivres manquaient.

Le septième jour, mes chrétiens me proposèrent donc de fuir vers le Chang-Tong. Je me coupai la barbe, m'habillai de nouveau en mendiant et, le 12 juillet, à 9 heures du soir, je me mis en route avec quatre chrétiens.

A 10 heures, j'arrivai à ma résidence. Quel spectacle ! . . . des ruines partout : au milieu de ces décombres de l'église et de la résidence, une soixantaine de chrétiens cherchaient un asile ; à peine m'eurent-ils aperçu que se prosternant ils demandèrent ma bénédiction, puis ils me conduisirent avec peine au lieu où chaque matin je célébrais la sainte messe. Je me jetai à terre sur ces ruines et je pleurai.

Tous mes chrétiens joignaient leurs larmes aux miennes ; un pauvre Chinois de seize ans qui, chaque jour, me servait la messe, m'embrassa plusieurs fois et s'évanouit dans mes bras.

Il fallait fuir, c'était le seul remède. Je les baisai tous au front et eux se suspendaient à mes bras, me demandant si je reviendrais parmi eux. Dieu seul sait ce que je souffris à cette heure. Vraiment ils m'aimaient et je faisais ce que je pouvais pour les consoler.

Je marchai deux jours et une nuit, après quoi, prenant une barque, j'arrivai à la ville de Io-Tcheou.

Là se trouve la douane anglaise. Le chef me procura quelques vêtements et me donna le moyen de me rendre à Han-Kow où je me trouve présentement.

Eminence, il y a là-bas au Hou-nan sept mille chrétiens sans demeure, sans nourriture, sans vêtements, et en très grand péril d'apostasier !!! J'en ai le cœur déchiré.

Il me manque aussi bien des choses, puisque tout m'a été volé ; mais, pour moi peu importe, je ne pense qu'à mes chers chrétiens du Hou-nan. Ils n'ont plus rien, Eminence, plus rien, et ils m'ont supplié de ne pas les oublier. Comment n'en serait-il pas ainsi ? Ils ont toujours formé la plus chère partie de mon cœur ; à cette heure où ils sont malheureux, pourrais-je les oublier ? . . .



UNE NOUVELLE GLOIRE FRANCISCAINE

Le Bienheureux Jean de Triora

PLUSIEURS fois, nous avons entretenu nos lecteurs du Bienheureux Jean de Triora, à propos de sa Béatification solennelle, qui eut lieu le 27 mai 1900. Ils seront heureux, certainement, de faire connaissance avec cette nouvelle gloire de l'Ordre Séraphique, et ils liront avec édification la courte notice suivante qui résume sa vie (1).

Le Bienheureux Jean de Triora, dans le siècle, François-Marie Lantrua, naquit dans la province de Gênes, au Molini de Triora, bourg limitrophe de la ville de Triora, le 15 mars 1760.

Sans être précisément riche, la famille Lantrua jouissait d'une très honnête aisance, et, ce qui vaut mieux que les richesses, elle se distinguait surtout par une grande piété. Elle était de plus, fort charitable, et rien n'égalait la sollicitude et la générosité qu'elle témoignait toujours aux Frères-Mineurs du couvent de Triora. L'enfant béni, qui reçut au baptême le nom de François, ne fut-il pas la récompense du dévouement et de l'attachement des pieux parents pour ces fils du glorieux Patriarche d'Assise ? Il est bien permis de le conjecturer.

Le père et la mère de notre Bienheureux apportèrent à son éducation un soin tout spécial. L'enfant, de son côté, répondait par son heureux caractère, sa conduite exemplaire, son amour du travail, à la tendresse dont il était entouré. D'une intelligence vive et pénétrante, il eut bientôt parcouru le programme des études élémentaires. Quand il eut atteint sa quinzième année, son père, Antoine-Marie Lantrua, heureux des premiers succès de son fils, songea à favoriser l'inclination naturelle du jeune François-Marie pour l'étude, et, concourant, sans le savoir, à l'accomplissement des desseins de la Providence, il le confia aux Pères Barnabites de Port-Maurice.

Le grand apôtre franciscain, qui est la gloire de cette cité, saint Léonard, était mort depuis plus de vingt ans, quand François-Marie fut placé au collège de Port-Maurice ; mais combien

(1) Un vrai Frère-Mineur. — Vie et martyre du Bx Jean de Triora, par Antoine du Lys.

le souvenir du grand serviteur de Dieu ne devait-il pas être gravé profondément dans l'esprit et le cœur de ses compatriotes ! Quelle impression profonde le récit de ses triomphes apostoliques et de ses héroïques vertus dut-il produire sur l'âme neuve, et naturellement généreuse, de notre futur Bienheureux !

Quoiqu'il en soit, c'est à cette époque qu'il entend clairement l'appel divin. Mais, la Providence lui ménageait une petite épreuve, avant qu'il pût réaliser ses pieuses aspirations ; elle lui vint de la résistance qu'il rencontra dans sa famille. Il y avait deux années qu'il suivait régulièrement le cours de ses études avec un grand succès, quand, rappelé à la maison paternelle, on ne sait pour quelle cause, il crut devoir faire connaître ses projets à ses parents. Cette révélation fut un coup de foudre pour Antoine Lantrua qui, depuis longtemps déjà, avait placé ses espérances dans un fils qui lui était cher. Cependant, quand il eut reconnu que la volonté de Dieu se manifestait d'une façon évidente, quelque peine qu'il ressentit de cette décision qui bouleversait ses rêves d'avenir, il se soumit humblement aux desseins de la Providence, et accorda son consentement.

Quelques jours après, François-Marie était à Rome, au couvent de l'Ara Coeli, et sollicitait du Provincial son admission dans l'Ordre Séraphique. Ce fut le 9 mars 1777 que le jeune Lantrua, dorénavant Frère Jean, revêtit l'habit de saint François au couvent de Saint-Bernardin d'Orte. Le noviciat fut pour lui l'école de toutes les vertus, et quand, un an plus tard, le 9 mars 1778, il fit sa profession religieuse, il avait déjà la réputation d'une « âme vraiment intérieure et pénitente. » Malgré son jeune âge, le futur martyr préluait à son suprême holocauste par de rudes mortifications, et la discipline de fer dont il faisait usage, dès cette époque, pour se flageller cruellement, nous a été conservée.

Les dix années qui suivirent furent employées aux études philosophiques et théologiques. Etudiant, il ne perdit rien de sa ferveur de novice, et sa préparation au sacerdoce fut certainement digne de sa glorieuse fin. Ordonné prêtre en 1784, le Père Jean fut tout d'abord destiné à l'enseignement du latin. Il ne dut pas remplir longtemps ses fonctions auprès de ses jeunes élèves, car nous le retrouvons, peu après, lecteur de philosophie au couvent de Sainte-Marie-Majeure de Tivoli, puis, au couvent de Saint-François de Corneto où il professe la théologie.

Mais, tandis qu'il travaillait pour le bien de son Ordre et de ses Frères, le Père Jean était sollicité par Jésus crucifié de s'unir à lui davantage.

Il sentait croître dans son âme un ardent désir de porter les bienfaits de la lumière évangélique chez les peuples infidèles ; la vie d'apostolat des missionnaires, avec ses fatigues et ses dangers, lui souriait infiniment ; peut-être entrevoyait-il aussi les chances probables qu'il avait de cueillir la palme du martyre, et une telle perspective était bien propre à augmenter les ardeurs de son cœur généreux.

Ce fut en 1798 qu'il pensa le moment venu de mettre à exécution les projets qu'il méditait en silence, depuis plusieurs années. Sûr de sa vocation, il s'adressa aux Supérieurs de l'Ordre et à la Sacrée Congrégation de la Propagande, et demanda à être envoyé dans les missions de Chine. Naturellement, il eut des résistances, des oppositions à vaincre, mais la divine Providence fit servir les événements politiques aux desseins de son serviteur, et le Père Jean, ayant enfin obtenu l'autorisation sollicitée, gagna Livourne, et là, prit passage à bord d'un bâtiment en partance pour Lisbonne. Notre Bienheureux comptait y trouver un navire faisant voile pour Macao, colonie portugaise en Chine.

Macao était à cette époque le plus grand port de la Chine et la ville par laquelle les Européens pénétraient le plus souvent dans le Céleste Empire.

Mais, à cette époque, où l'on n'avait pas encore les ressources de la vapeur, les départs étaient rares. Il dut séjourner une année entière dans la capitale du Portugal. Enfin, le 22 mai 1799, le bâtiment d'un riche armateur lève l'ancre, et le Père Jean peut s'élancer vers le champ de ses combats et de son triomphe.

Il faudrait citer ici la lettre qu'il écrivit à son frère, où il raconte les péripéties de son voyage : les tempêtes multiples qu'il eut à essuyer, les naufrages plusieurs fois imminents, la rencontre de corsaires qui le dépouillent absolument de tout, la générosité d'un capitaine Suédois qui, à Batavia, le prend à bord gratuitement, les terribles moussons qu'il eut encore à subir, pendant deux mois et demi, et enfin son heureuse arrivée à Macao, le 15 janvier 1800, après 8 mois de voyage.

L'entrée de l'Empire était rigoureusement interdite aux

Européens, à l'exception de la seule ville de Pékin, où ceux-ci pouvaient, munis d'une autorisation spéciale de la cour, exercer une profession industrielle ; dans les autres endroits, il fallait vivre caché si l'on tenait quelque peu à la vie.

Notre Missionnaire demeura une année à Macao, en attendant le guide qui devait le conduire dans l'Empire Chinois, et dans la mission qui lui était destinée par le Vicaire Apostolique. Il employa ce temps à se perfectionner dans l'étude de la langue chinoise, qu'il avait ébauchée pendant son séjour à Lisbonne.

Enfin, le Père Jean part pour Canton. Dès la première halte, il doit se résigner à quitter la bure franciscaine et à prendre le costume chinois. Le voilà seul, sans expérience, et dans un pays inconnu, environné de dangers sans nombre. Le suivrons-nous dans toutes ses pérégrinations ?

Accompagné d'un Chinois fidèle, il gagne le Hou-pé, où il travaille pendant un an, de 1801 à 1802, à la conversion des âmes avec une infatigable ardeur. Du Hou-pé, il passe dans le Hou-Nan qui dépendait de la province de Pékin, et, durant trente mois, il en parcourt toutes les chrétientés, en compagnie d'un prêtre indigène. En 1804, il visite les fidèles du Chan-Si, allant de famille en famille, sans demeure permanente.

Nous le trouvons l'année suivante dans le Kan-Sou, et c'est pendant son séjour dans cette province que s'allume contre les chrétiens la persécution de 1805, provoquée par la haine des mandarins. Mais, l'heure du sacrifice n'était pas arrivée, la paix se rétablit peu après, et le Missionnaire, qui avait entrevu la couronne du martyr avec une joie inexprimable, dut se résigner à continuer le cours de ses féconds travaux.

Il se livrait aux ardeurs de son zèle apostolique, quand survint la persécution de 1811. Dénoncé aux mandarins comme prêtre de la religion chrétienne et comme Européen, il se dérobe aux recherches minutieuses dont il est l'objet, en changeant le théâtre de son apostolat. Réfugié sur la frontière du Chan-Si et du Hou-Kouang, trahi par un catéchiste apostat, cerné par une bande de satellites à Van-Kia-Vang, le Père Jean échappe à ses persécuteurs par sa présence d'esprit. Il prend à la hâte les habits d'un pauvre paysan, couvre sa tête d'un large et vieux chapeau qui lui cache le visage, place sur son épaule une corbeille remplie d'herbes sèches, et passe tranquillement

au milieu de la soldatesque qui ne se doute de rien.

La situation était critique pour notre Missionnaire : son apostolat grandement entravé ; les chrétiens, en péril à cause de lui, le décidèrent à regagner le Hou-pé.

Là aussi, Dieu se plaît à bénir ses efforts : voici un fait, entre bien d'autres. Les chrétiens de Huo-Panh avaient apostasié ; le Père résolut de les ramener à Dieu. L'entreprise était périlleuse, et son plus fidèle catéchiste refusa de l'accompagner, après lui avoir vainement exposé qu'il courait à une mort certaine. Tout fut inutile, le vaillant Missionnaire partit seul. Mais Dieu bénit son intrépidité. Dès les premières démarches du Père, les prodiges comprirent la grandeur de leur faute, et, touchés de repentir, témoignèrent par leur changement de vie, leurs pénitences extraordinaires, et leur conduite vraiment chrétienne, qu'ils étaient sincèrement revenus à Dieu.

L'apôtre regagna sa résidence où des ordres du Pro-Vicaire apostolique ne tardèrent pas à le rejoindre. Le Hou-Nan était le nouveau champ de bataille auquel l'appelait la sainte obéissance : il ne devait pas tarder à l'arroser de son sang.

FR. AL. O. F. M.

(*A suivre*)



SAINT ANTOINE EST PUISSANT

« On promet une récompense de vingt-cinq dollars à qui trouvera un crucifix d'argent, orné de pierres précieuses, et le rendra à M. Deloreaux, curé de l'église de Notre-Dame. Derrière le crucifix se trouve gravé le nom de Jean Deloreaux.

Telle était l'affiche qu'on pouvait lire dans le village de San Pedro, Texas, à toutes les maisons, granges et enclos.

Le crucifix appartenait à M. Deloreaux, un vieux prêtre français qui vivait depuis de longues années dans ce village. Il l'avait hérité de son grand-père. Le pape l'avait béni et enrichi de nombreuses indulgences. M. Deloreaux l'avait en grande estime. Voici comment il le perdit :

Un soir, le curé était occupé à l'église à entendre les confessions, quand on vint l'appeler auprès d'un malade : « Venez vite à la rue de Vine 1058 ; un malade se meurt ! »

Le prêtre quitta sur-le-champ le confessionnal, prit le saint Viatique et son crucifix et se mit en route. La rue de Vine se trouvait de l'autre côté du fleuve, et déjà la nuit tombait quand le curé arriva au pont. De la main il s'assura qu'il avait encore le crucifix dans sa poche. Arrivé de l'autre côté du pont, il chercha de nouveau, le crucifix avait disparu. « Peut-être a-t-il glissé au fond de la poche, se dit-il, tout-à-l'heure je chercherai avec plus de soin. »

La maison où on l'appelait était tout près du fleuve. Le curé entendit la confession du malade et lui donna les derniers sacrements. Tout en quittant la maison, il chercha de nouveau son crucifix et se convainquit maintenant qu'il avait bien disparu. Il se retourna vers la femme du malade et lui dit : Madame O'Neal, j'ai perdu un petit crucifix ; j'y tiens beaucoup. S'il vous plaît, cherchez avec soin dans les chambres par lesquelles j'ai passé et informez-moi si vous l'avez trouvé ou non ; je vous en serai bien reconnaissant. »

La femme promit de faire des recherches au plus tôt. Jusqu'au pont, le curé usa sa boîte d'allumettes à chercher avec le plus grand soin. Il arriva enfin chez lui, tout triste de la perte qu'il venait de faire, mais conservant cependant deux motifs d'espérance. Il pensait d'abord que Madame O'Neal trouverait le crucifix ; mais en cela il se trompait, car quelques jours après il en reçut un message : elle n'avait rien trouvé. Son autre motif d'espérer, c'était une neuvaine à saint Antoine qu'il promit de faire. Il invita ses paroissiens à la faire avec lui, mais quatre mois s'écoulèrent depuis la clôture de la neuvaine, et le crucifix n'avait pas encore reparu.

Dans le village vivait une fillette d'une douzaine d'années ; elle s'appelait Marie Arnold. Elle souffrait d'une maladie, incurable au moins dans son cas, car son père ne la laissait voir à aucun médecin, mais dépensait son argent à l'auberge. La petite Marie était une bonne enfant ; sa mère défunte lui avait appris à craindre le péché et à l'éviter. Son père, malheureusement, s'adonnait à la boisson, et son petit frère ne recevait aucune éducation. Elle-même aurait pu guérir avec quelques soins, mais vu la passion de son père il n'y avait pas à y songer. Elle supportait donc tout avec patience et résignation. On l'appelait la petite sainte. De temps en temps son état semblait s'améliorer ;

elle pouvait même sortir de la maison, mais elle avait toujours une rechute.

Un bon matin elle se trouva assez solide et fit une petite promenade. M. Deloreaux la rencontra et lui dit en la saluant : « Bonjour, mon enfant, tu me parais bien mieux aujourd'hui. — C'est vrai, M. le curé, répondit-elle, mais cela ne durera guère ; bientôt je me porterai moins bien. — J'espère que non, dit le curé ; je voudrais te demander quelque chose, mon enfant ; tu sais sans doute que j'ai perdu mon crucifix d'argent. — Volontiers, je ferai quelque chose pour vous, M. le curé, répondit Marie, mais que puis-je ? — Beaucoup, mon enfant, reprit le curé, au moins pour moi, et juste je me rendais chez toi pour t'en faire la demande. — Mais quoi donc, M. le curé, demanda l'enfant ? — « Eh ! bien, mon enfant, répondit le prêtre, il s'agit de faire une neuvaine à saint Antoine pour que je retrouve mon crucifix. Tu feras la sainte communion à la fin de la neuvaine. C'est mardi aujourd'hui ; commence donc dès ce jour et termine la neuvaine le mercredi de la semaine prochaine. — M. le curé, votre choix m'honore beaucoup, répondit l'enfant.

De bons motifs avaient engagé, le prêtre à choisir cette enfant, mais il se contenta de dire : « Au revoir, mon enfant, et prie avec ferveur ! »

Le jour de la clôture, l'enfant était agenouillée à l'église devant le confessionnal et se préparait à la sainte communion. Sur son visage brillaient l'innocence et la pureté. Pendant l'action de grâces elle se trouva tellement faible qu'elle tomba dans une espèce d'évanouissement. Le prêtre eut pitié d'elle et ordonna à sa servante de lui préparer à déjeuner. Puis il fit venir Marie au presbytère. A son grand étonnement elle y vint d'elle-même et toute seule. Elle était toute émue et à la main elle tenait — le crucifix perdu.

« M. le curé, dit-elle, voici votre crucifix. Je l'ai vu souvent, et je le connais très bien. Mais où l'as-tu trouvé ? demande le curé. — « Je ne l'ai pas trouvé, répondit l'enfant. Pendant mon action de grâces je suis tombée en faiblesse. Il me semblait que j'étais dans un beau jardin, je sentais le parfum des fleurs, et je ne ressentais plus aucune douleur. Tout-à-coup, j'entendis du bruit parmi les buissons, et devant moi se tint saint Antoine, tel qu'on le représente sur les images. L'eau coulait de son habit

et faisait épanouir des fleurs partout où elle tombait. Le Saint me regarda en souriant, me présenta le crucifix et me dit : Je l'ai retiré du fleuve. Puis il fit sur moi le signe de la croix et disparut. Quand je revins à moi, j'avais le crucifix dans la main ; le voici ! »

« Dieu soit remercié ! s'écria le prêtre. O saint Antoine ! ô heureuse enfant ! » Puis l'émotion l'empêcha de parler. Redevenu maître de lui-même il conduisit l'enfant dans sa salle à manger et l'invita à prendre un bon déjeuner. Et dès lors il célébra chaque année dans son église une neuvaine solennelle à saint Antoine devant l'autel qu'il avait fait ériger au Thaumaturge en témoignage de sa reconnaissance.

Un autre miracle, non moindre que le premier, suivit l'autre de près : le père de l'enfant fut tellement touché de cet événement qu'il renonça au vice et prit désormais soin de ses enfants : Marie guérit complètement, et son petit frère reçut une bonne éducation.

(Franziskus Bote, février 1901.)

AVIS

De toutes parts on réclame la Prime de cette année. Nous prions nos chers lecteurs de vouloir bien prendre patience. L'expédition est commencée, mais il faut du temps pour servir tout le monde. Personne ne sera oublié, et l'exécution vraiment parfaite de notre chromo-litographie donnera certainement pleine satisfaction à tous.

Le Pèlerinage des *Sœurs* du Tiers-Ordre, à Sainte-Anne de Beauré, est fixé cette année au samedi 15 juin. Les Tertiaires de toutes les Fraternités de Montréal, ainsi que les personnes pieuses y sont invitées.

Le pèlerinage annuel des *Frères* du Tiers-Ordre, à Sainte-Anne de Beauré, aura lieu, cette année, le samedi 10 août.



Chronique de S. Antoine

Saint Antoine aux Indes. — Les Portugais ont laissé aux Indes la dévotion à saint Antoine. Comment s'en étonner, puisque les fils de saint François ont été les premiers missionnaires de cette belle et immense contrée ?

Franciscains et Portugais, ils ne pouvaient manquer de faire connaître le Saint qui est la double gloire de leur patrie et de leur Ordre. Aussi, les sanctuaires dédiés à saint Antoine sont nombreux et les Antony-Moultou (perles d'Antoine) pullulent.

Sur la côte, quand vous y abordez, vous apercevez de ces Indiennes chargées de bijoux, qui roulent dans leurs doigts, non pas un, mais de nombreux chapelets de toutes grandeurs, vous voyez briller à plusieurs une dizaine d'antiques médailles. Ce sont des restes de l'apostolat de nos Pères.

Les païens eux-mêmes connaissent saint Antoine ; il y a bien peu de temps encore que le bon Saint servit d'amorce pour appeler à la foi une bonne vieille adoratrice des dieux de l'Inde.

Elle arrive au Missionnaire.

« Que veux-tu ? lui demande-t-on.

— Je viens pour saint Antoine, répond la vieille.

— Et que veux-tu du grand Saint ? ajoute-t-on.

— Ce que je veux de saint Antoine, déclare la Hélavi (vieille), c'est être de sa religion. J'ai toujours aimé saint Antoine, et certainement, je ne mourrai pas sans entrer dans la religion de ce Saint. Faites-moi instruire, baptisez-moi, j'ai vécu dans la religion de mes dieux, mais je veux mourir dans celle de saint Antoine. »

Ce que voulait la vieille, elle l'exécuta.

(*Echo de S. Franç. et de S. Ant.*)

Une merveilleuse statue — Le couvent des Sœurs Grises du Tiers-Ordre Régulier de Velsicke en Belgique, est l'une

Mont
J'avais de
la publica
tardé à ac
d'une part
Pardon

de ces rares communautés qui ont eu le bonheur de survivre à la Révolution française. Il peut se glorifier d'une existence cinq fois séculaire. Il fut fondé pour héberger et entretenir les pauvres et les paysans, et il fut probablement dirigé dès sa fondation par quelques Tertiaires séculiers. Cette communauté adopta bientôt la Règle du Tiers-Ordre Régulier, et se trouva, dès lors, sous la juridiction du Provincial des Frères-Mineurs. Pendant trois cents ans, les Sœurs ont été dirigées par un religieux de l'Ordre. Cette communauté a connu de bien mauvais jours. Dans le xvi^e siècle, elle fut saccagée par les Gueux. Toutes les Sœurs moururent en exil, plusieurs succombèrent aux blessures. Restauré par une noble famille, le couvent fut, par trois fois, dévasté par l'incendie.

Le dernier désastre eut lieu en 1728. Non seulement le couvent, mais aussi la chapelle devinrent la proie des flammes qui se communiquèrent à vingt-huit maisons du voisinage et à l'église paroissiale de la localité. Chose étrange, quoique la chapelle eût été détruite avec tout ce qu'elle contenait, on retrouva dans les décombres et absolument intacte, la statue de saint Antoine. Depuis, cette statue est en grande vénération auprès des Sœurs.

Les villageois la tiennent aussi en honneur, et les pensionnaires de la maison l'invoquent avec beaucoup de ferveur.

Noix précieuse. — Le R. Père Gardien des Grottes de Brive a eu la bonne pensée, depuis quelque temps, de fonder un musée Antonien. Ce musée vient de s'enrichir d'une nouvelle perle, qui, sans être précieuse, n'est point pour nous sans valeur. C'est une noix du vieux noyer sur lequel saint Antoine se retirait peu avant sa mort, à Camposampiero, près de Padoue. Le vieil arbre ne reverdit qu'au mois de juin ; mais vers le 13, il retrouve toute son antique vigueur. Cette acquisition est due à la bienveillance du R. P. Raphaël d'Aurillac.

(Echo des Grottes)

FAVEURS OBTENUES

Montréal. — Saint Antoine tient à la reconnaissance de ses obligés. J'avais demandé plusieurs faveurs importantes au bon Saint, lui promettant la publication si j'étais exaucée. J'obtins les faveurs demandées ; mais, ayant tardé à accomplir ma promesse, il se chargea de me la rappeler par le retrait d'une partie des grâces temporelles qu'il m'avait obtenues.

Pardon et reconnaissance au grand saint Antoine.

Une Tertiaire.

— J'ai obtenu trois faveurs, par l'intercession du bon saint Antoine, après promesse de les faire publier dans la *Revue*. Une Tertiaire

Pointe du Lac.— Remerciements à saint Antoine pour diverses faveurs obtenues par son intercession. Une abonnée.

— Merci à saint Antoine qui m'a fait retrouver une montre perdue, après promesse de publication. X.

— Louange et reconnaissance à saint Antoine pour faveur obtenue avec promesse de faire publier dans la *Revue*. E. R. Tertiaire.

Saint-Herménégilde.—Un abonné remercie le bon saint Antoine pour différentes faveurs obtenues.

Saint-Louis du Mile-End.—Remerciements à saint Antoine pour une faveur obtenue, avec promesse de publier. Un Tertiaire.

Louiseville.—Notre grand patron, saint Antoine, vient de nous favoriser d'un fait merveilleux dans la personne d'une de nos enfants qui a recouvré subitement la santé, à la suite de l'érection d'un pèlerinage en l'honneur de ce bon Saint par les Tertiaires de Louiseville.

Cette jeune fille, qui était anémique et souffrait de la dyspepsie, éprouvait une débilité générale. Au mois de septembre dernier, elle fit une neuvaine à Notre Séraphique Père et à l'archange saint Michel, mais aucun changement ne s'opéra dans son état. Quelques jours après, eut lieu le pèlerinage de saint Antoine, auquel elle ne put prendre part, étant trop faible pour se rendre à l'église. Plusieurs membres de sa famille y assistèrent pour demander avec instance la guérison de la pauvre malade. On fit une offrande à saint Antoine, puis une autre bonne œuvre, et le bon Saint répondit par une prompte guérison.

Il y a trois ans, saint Antoine a déjà rendu à cette jeune fille, la vue qu'elle était menacée de perdre entièrement.

Amour et reconnaissance à ce puissant Protecteur.

La Sœur secrétaire.

— Etant dans un pressant besoin d'argent pour régler une affaire très importante, j'ai promis à saint Antoine, s'il me faisait trouver les moyens de me procurer cet argent, de l'en remercier, par la voix de la *Revue* du Tiers-Ordre. Ayant obtenu le montant nécessaire, je viens m'acquitter de ma promesse en vous demandant d'insérer cette faveur dans la *Revue* pour remercier le bon saint Antoine et lui exprimer ma reconnaissance.

Merci, ô bon saint Antoine.

Dame Vve J. A.

— Remerciements à saint Antoine pour une grâce obtenue.

Marieville. Reconnaissance à saint Antoine qui m'a obtenu le succès d'une affaire qui me préoccupait beaucoup. Un abonné.

Saint Antoine au noviciat.—La maîtresse des novices d'une communauté religieuse, de l'Ouest de la France, écrivait naguère à l'intendante de saint Antoine, à Toulon :

« Au 15 avril dernier, nous n'avions plus à notre noviciat que trois postulantes, et les ennuis qui avaient été suscités à notre Institut nous faisaient craindre de voir se prolonger cette pénurie de sujets.

« Nous ne prévoyions pas que le nombre dût en augmenter, lorsque nous



Rem
obtenue
Rem
frère ap

Rem
publier.
Recor
recouvre
ma douc

Remer
Secours e
Merci

Merci
nous a ac
boisson.
Remer

Merci à
très difficil

Mille re
pour trois
publication
Reconna
qu'ils m'on
Remerci
frère Didac
Saint-B
âmes du Pu
sion, après
Hancocl
dois la gué

Reconnaiss
Antoine, à s
l'année écoul
Remercien
ma belle-fille
leur témoign

FAVEURS DIVERSES

Remerciements à saint Joseph et à saint Antoine de Padoue pour position obtenue, avec promesse de publier. E. T.

Remerciements à N.-D. du Sacré-Cœur pour une place obtenue par mon frère après neuvaine et communion, avec promesse de publier.

Une Tertiaire.

Remerciements à saint Expédit pour position obtenue, avec promesse de publier. A. B.

Reconnaissance au bon saint Antoine et aux âmes du Purgatoire pour le recouvrement d'un objet perdu auquel je tenais beaucoup. Je m'acquitte de ma douce obligation en le publiant. Merci de tout cœur.

Une Tertiaire.

Remerciements à Notre Seigneur Jésus-Christ, à N.-D. du Perpétuel Secours et à saint Antoine pour faveurs obtenues. J. B. H. R.

Merci à saint Antoine et au frère Didace pour une grande grâce obtenue.

Une Tertiaire.

Merci mille fois à l'Enfant Jésus de Prague qui, après deux neuvaines, nous a accordé la conversion d'un pécheur adonné depuis longtemps à la boisson. X.

Remerciements à saint François et à saint Antoine pour grâces obtenues.

X.

Merci à saint Joseph et à saint Antoine pour l'obtention d'une position très difficile à obtenir pour tout autre que nos bons Saints.

Une Tertiaire.

Mille remerciements à saint Antoine et aux saintes âmes du Purgatoire pour trois faveurs obtenues après promesse de pain pour les pauvres et de publication dans la *Revue*. Une Tertiaire.

Reconnaissance à saint François et à saint Antoine pour toutes les grâces qu'ils m'ont obtenues dans le cours de l'année passée. Une abonnée.

Remerciements à la Sainte Vierge, à saint Joseph, à saint Antoine et au frère Didace pour de grandes faveurs obtenues. X.

Saint-Barthélemy. — Remerciements à saint Expédit et aux bonnes âmes du Purgatoire pour deux grâces temporelles obtenues par leur intercession, après promesse de publication. Une Tertiaire.

Hancock Mich. — Sincères remerciements à la Sainte Vierge à qui je dois la guérison de mon père dont la situation était presque désespérée.

Une Tertiaire.

Reconnaissance à Jésus, à N.-D. des Affligés, à saint François, à saint Antoine, à saint Pascal pour toutes les grâces que j'ai reçues dans le cours de l'année écoulée. X.

Remerciements à N.-D. de Pitié et à saint Antoine pour la guérison de ma belle-fille ; je leur demande pardon d'avoir attendu si longtemps pour leur témoigner ma reconnaissance. M. A. A. abonnée.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

R. P. LADISLAS DE VANNES, F. M. Cap.

Vie de la Bse Sr Marie-Magdeleine Martinengo, comtesse de Barco, Clarisse Capucine de Brescia.

— S'adresser : Œuvre Saint-François d'Assise, 5, rue de la Santé, Paris, XIII^e.—Un vol. in-8° de 339 pages. Prix : 3 francs, *franco*, 3 fr. 75.

Cette humble Capucine, béatifiée le 3 juin 1900, était inconnue en France. Sa vie, écrite avec amour par l'auteur, comble une lacune et ajoute une belle page aux annales de la sainteté. Nous y retrouvons ce parfum de vertu qui nous ravit dans toutes les vies franciscaines. Quel contraste étonnant entre la sensibilité de notre époque et les austérités presque incroyables de cette Bienheureuse ! Son corps faible, délicat, bon à être enfermé « sous une cloche de cristal, » est l'instrument dont Dieu se sert pour prouver les forces de la grâce. L'auteur a eu raison de nous faire connaître ce prodige de pénitence et de ne pas céder à l'esprit du jour qui veut des saints rapetissés à sa taille. Les Saints doivent être montrés tels que Dieu les a faits. Cependant les âmes qui cherchent dans la vie des Saints des vertus plus imitables trouveront dans ce livre l'aliment qui leur convient : les actes les plus simples de la vie, une tendre dévotion envers la sainte Eucharistie, les défauts mêmes des personnes qui entourent la Bienheureuse leur feront mieux comprendre les difficultés de la vertu. C'est un livre que nous voudrions voir entre les mains de toutes les personnes pieuses.

La Revue Eucharistique

Nouvelle publication imprimée par nos Sœurs Franciscaines de Québec ; mensuelle, 36 pages par livraison avec gravure au frontispice, joli format, d'un prix plus que modique : 25^{ct} par an.

La *Revue Eucharistique* sera l'organe de l'Adoration Perpétuelle et de la Dévotion à saint Antoine de Padoue dans le magnifique Sanctuaire du T. S. Sacrement qu'un grand nombre de nos Tertiaires ont pu admirer l'été dernier.

La nouvelle *Revue* sera rédigée en collaboration par de pieuses plumes religieuses et laïques. L'Aumônier des Sœurs Franciscaines et nos Pères de Québec, le Père Frédéric en premier lieu y auront une large part.

C'est la première publication de ce genre dans le vénérable diocèse de Québec, et sa Grandeur Mgr l'Archevêque l'encourage très chaleureusement. Nous lui souhaitons la plus fraternelle bienvenue et la plus large circulation.

M
à l'ég
C'es
popula
tivité é
et éche
Onze
son lit
pour s'é
remarq
ciscaine
ne fut é
porta le
sentimen
Il voulu
la bure c
drale, o
R. I. P
— F
Auger,
8 mois
Mr. Au
cillier les
dirons ph
Vers la
côté de sa
ties de sal
temps rég
noviciat et
grand bon
par une m
— M.
sise, décé
— Dar
de profes
— Dell
décédée l
64 ans.
— Dell



NÉCROLOGIE

Montréal. — M. Benoit Bastien, décédé le 1^{er} février 1901, à l'âge de 74 ans, en religion Fr. Antoine.

C'est encore, dit la *Presse* de Montréal, en parlant de lui, une figure populaire qui disparaît. Il meurt après une vie de travail incessant et d'activité étonnante. Pendant douze ans, il fut membre du conseil du Mile-End et échevin de Montréal pendant dix-sept ans.

Onze enfants et une cinquantaine de petits enfants se pressaient autour de son lit de mort. Il avait depuis plusieurs années abandonné la politique pour s'occuper plus spécialement de ses intérêts éternels. D'une régularité remarquable, il assistait tous les matins à la sainte messe dans l'église franciscaine où il venait avec sa dame réciter sa prière, le matin et le soir. Rien ne fut édifiant comme sa dernière maladie : l'énergie avec laquelle il en supporta les douleurs, le courage de son sacrifice, la constante piété de ses sentiments, sa confiance en la Sainte Vierge et en saint François d'Assise. Il voulut porter l'habit de saint François dans la mort et ce fut revêtu de la bure qu'il fut exposé sur son lit funèbre dans sa demeure et à la cathédrale, où son service funèbre fut célébré au milieu d'une assistance d'élite.

R. I. P.

— Fraternité de St-François. — M. Joseph Cyrille Auger, en religion Fr Raphaël, décédé le 18 janvier, après 8 mois de profession.

Mr. Auger lui aussi longtemps versé dans la vie politique sut toujours concilier les agitations de cette vie avec les devoirs de la vie chrétienne, nous dirons plus, de la vie pieuse.

Vers la fin de ses jours, sentant que la mort était proche, il se tourna du côté de saint François et il pensa que son Tiers-Ordre offrait de sûres garanties de salut. Malgré son grand âge et sa position, — il était dans les derniers temps registrateur pour la ville de Montréal — il s'astreignit aux exercices du noviciat et les suivit avec grande édification. La profession fut pour lui un grand bonheur et une de ses dernières consolations. Il fut enlevé 6 mois après, par une mort presque subite.

— M. Damien Saint-Jacques, en religion Fr François d'Assise, décédé le 17 janvier, après 11 mois de profession.

— Dame Horan, décédée en janvier, après de longues années de profession.

— Delle Elise Ferland, en religion Sr Saint François d'Assise, décédée le 4 février 1901, après 4 ans de profession, à l'âge de 64 ans.

— Delle Christine Courval, en religion Sr Aimée du Sacré-

Cœur, décédée le 17 janvier dernier, à l'âge de 65 ans, après 6 ans de profession.

— **Fraternité de St-Joseph.** — M. Guillaume Schiller, en religion Fr François de Borgia, décédé le 2 février 1901, à l'âge de 67 ans, après 13 ans de profession.

Membre assidu de l'adoration nocturne, il se faisait remarquer par sa piété.

— **Fraternité de St-Agapit.** — Tertiaires décédés depuis le 1^{er} janvier 1900 :

M. Basile Côté, en religion Fr Saint Benoît, décédé le 14 mars 1900, à l'âge de 76 ans, après 9 ans de profession.

— M. Jean-Baptiste Brown, en religion Fr. Saint Thomas, décédé le 18 mai 1900, à l'âge de 44 ans, après 9 ans de profession.

— M. Joseph Martineau, en religion Fr. Saint Joseph, décédé le 24 novembre 1900, après 8 mois de noviciat.

— M. Ignace Samson, en religion Fr. Saint Joseph, décédé le 24 janvier 1901, à l'âge de 68 ans, après 10 ans de profession.

— Dame Antoine Normand, en religion Sr Sainte Catherine, décédée le 2 avril 1900, à l'âge de 83 ans, après 18 ans de profession.

— Dame Joseph Gosselin, en religion Sr Sainte Catherine, décédée le 6 avril 1900, à l'âge de 45 ans, après 13 années de profession.

— Dame François Pâquet, en religion Sr Sainte Françoise, décédée le 16 juin 1900, à l'âge de 51 ans, après 3 mois de noviciat.

— Dame Auguste Lebel, en religion Sr Sainte Emérentienne, décédée le 15 juillet 1900, à l'âge de 51 ans, après deux mois de noviciat.

— Dame Antoine Lemieux, en religion Sr Sainte Cécile, décédée le 22 août 1900, à l'âge de 67 ans, après 15 années de profession.

— Dame François Terrien, en religion Sr Marie Françoise, décédée le 12 octobre 1900, à l'âge de 40 ans, après 11 ans de profession.

— Dame Joseph Beaudoin, en religion Sr Sainte Luce, décédée le 1^{er} novembre 1900, à l'âge de 30 ans.

— Dame Julien Pâquet, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 16 janvier 1901, à l'âge de 56 ans, après 20 ans de profession.

—
Delin
du B
ans et
Dès
pratiq
Pare
Fon sav
devoir.
assembl
geait un
a été le
Upt
Franço
1 mois
Trois
Olivier,
de profé
Sa vie
côûlait pe
consolait l
que D eu
ciel ! Il ré
des prières
Il laisse
sacrée aux
Société de
allant par t
des secours
Ottaw
au couver
après 20 a
St-Jos
Fr Saint F
profession
— Delle
le 10 fevrie
St-Ann
décédée le
St-Bar
Antoine de
ans.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mademoiselle Elmire Delinelle, en religion Sr Christine, décédée le 8 février au couvent du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, à l'âge de soixante quatorze ans et demi, après 30 ans de profession.

Dès son enfance et toute sa vie elle s'appliqua avec un zèle soutenu à la pratique de toutes les vertus, dont la charité était le flambeau.

Parents et amis perdent en elle un appui moral. Cœur affectueux et dévoué, l'on savait trouver toujours auprès d'elle, la sympathie et les sages conseils du devoir. Tertiaire fidèle à saint François, elle assistait ponctuellement aux assemblées mensuelles, malgré sa faiblesse et son âge avancé. Dieu lui ménageait une dernière grâce avant de l'appeler à Lui, celle du Jubilé, et sa mort a été le reflet de sa vie, pieuse et résigné à la volonté de Dieu.

Upton. — Dame Rodrigue Laplante, en religion Sr Saint François, décédée le 20 janvier 1901, à l'âge de 48 ans, après 1 mois de profession.

Trois-Rivières. — M. Olivier Dufresne, en religion Fr Olivier, décédé le 2 janvier 1901, à l'âge de 70 ans après 23 ans de profession.

Sa vie fut une longue préparation à la mort : aussi, combien il lui en coûtait peu de paraître devant le Juge Suprême ! A ses derniers moments, il consolait les siens, leur disant : Ne pleurez pas, il n'y a rien de triste, puisque Dieu trouve que mon tour est venu, je suis heureux d'aller le voir au ciel ! Il reçut les derniers sacrements avec beaucoup de ferveur et murmura des prières tant que ses lèvres purent s'entrouvrir.

Il laisse à sa famille affligée l'exemple d'une vie très modeste, toute consacrée aux œuvres de charité. Les pauvres le pleurent comme membre de la Société de Saint-Vincent de Paul ; pour eux, il bravait peines et fatigues, allant par tous les temps jusqu'aux extrémités de la ville visiter et procurer des secours aux plus nécessiteux.

Ottawa. — Rév. P. Victor de Sentein, décédé le 28 janvier au couvent des Pères Capucins, dans la 36^e année de son âge, après 20 ans de religion.

St-Joseph de Lévis. — M. François Noël, en religion Fr Saint François, décédé à l'âge de 75 ans, après 11 années de profession.

— Delle Célanire Samson, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 10 février 1901, à l'âge de 59 ans après 11 ans de profession.

St-Anne de la Pocatière. — Dame Vve Elie Francoeur, décédée le 28 décembre 1900.

St-Barthélemy. — M. Louis Grignon, en religion Fr Antoine de Padoue, décédé en décembre dernier, à l'âge de 83 ans.

Waterloo. — Dame Charles Brouillette, décédée le 23 janvier dans sa 49^e année, après 10 ans de profession.

Véritable modèle de la femme chrétienne, Madame Brouillette supporta avec courage une longue maladie de huit années.

Au milieu de ses cruelles souffrances qu'elle offrait constamment à Dieu, elle soupirait sans cesse après l'heure de la délivrance, entrevoyant déjà la belle couronne que ses mérites et ses souffrances lui ont certainement méritée.

Ste-Julienne. — Delle Eulalie Lebeau, Tertiaire récemment décédée.

Ville St-Louis. — Dame Isaïe Labelle, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 16 janvier, à l'âge de 47 ans.

Madame Labelle eut une longue maladie durant laquelle elle souffrit beaucoup, mais en fervente chrétienne elle se montra toujours très résignée à la volonté divine. Deux mois avant sa mort, elle eut la douce consolation de faire profession sur son lit de douleur, entourée de plusieurs membres de la Fraternité.

Laprairie. — Dame Herménégilde Brousseau, épouse de feu Joseph Brousseau, décédée le 29 janvier, à l'âge de 59 ans, 1 mois et 18 jours, après 6 ans de profession : elle faisait aussi partie du Chemin de Croix Perpétuel.

Cette femme a été vraiment admirable par sa soumission à la sainte volonté du bon Dieu. Mère de onze enfants, elle a dû les voir mourir dans l'espace de quelques années, malgré les soins empressés qu'elle leur prodiguait ; un seul survit à cette mère bien-aimée. Son mari fut aussi enlevé à son affection. Dieu qui se plaît à éprouver ses fidèles servantes, vint lui présenter une autre croix en la frappant de paralysie il y a au delà d'un an ; pendant tout ce temps elle se prépara d'une manière toute particulière au grand passage de l'éternité : la veille de la mort elle fit son Jubilé, reçut les derniers sacrements et quelques minutes après elle rendait paisiblement son âme à Dieu.

Que cette édifiante Tertiaire repose en paix !

Une amie Tertiaire.

Sainte-Agathe. — Dame Damien Hêtu, née Marie Shields, en religion Sr Marie du Crucifix, décédée le 21 janvier 1901, après un mois de profession.

Associés du Chemin de Croix Perpétuel. — M. Louis Grignon. — Dame Charles Brouillette.

R. I. P.

TE

23 jan-

supporta

nt à Dieu,
nt déjà la
t méritée.
 récem-

Sr Sainte

ffrit beau-
ignée à la
olation de
mbres de la

ouse de
59 ans,
sait aussi

ate volonté
ns l'espace
iguait ; un
n affection.
r une autre
nt ce temps
l'éternité :
nts et quel-

iaire.
e Sheilds,
ier 1901,

M. Louis